



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Assurance maladie et accidents

7. Oktober 2024

Monitorage de la Liste des moyens et appareils (LiMA) 2016 - 2021

Table des matières

Management Summary	4
Liste des tableaux	6
Liste des abréviations	8
1. Objectif et méthodologie	9
1.1. Contexte	9
1.1.1. Révision de la LiMA.....	9
1.1.2. Introduction d'un monitorage des coûts de la LiMA	9
1.1.3. Consultation des parties prenantes : le groupe de suivi du monitorage de la LiMA .	10
1.2. Objectif du monitorage de la LiMA	10
1.3. Contenu du monitorage de la LiMA 2016-2021	10
2. Méthode	10
2.1. Bases de données	10
2.2. Extrapolation des taux de couvertures	11
2.3. Les catégories de centres de remise	13
2.4. Les codes de tarifs	14
2.5. Limitations	15
2.5.1 Données du pool tarifaire et analyses des quantités	15
2.5.2 Calcul des taux de couverture	15
2.5.3 Révision de la LiMA et suivi de l'évolution des coûts	16
2.5.4 Codes de tarif exclus : 350, 451, 999	16
2.5.5 Code de tarif automatiquement réattribués sous 452 : 400 et 402	16
2.5.6. Modifications de la LiMA et traitement des données	17
3. Evolution des coûts bruts de la LiMA de 2016 à 2021	18
4. Répartition des coûts bruts de la LiMA par centre de remise de 2016 à 2021	20
5. Coûts bruts de la LiMA par chapitre	22
5.1. Volume des coûts bruts des prestations LiMA par chapitre	22
5.2. Evolution des coûts pour les chapitres 14, 15, 21 et 29	24
5.3. Evaluations par chapitres et sous-chapitres	26
5.3.1. Chapitre 01 : Appareils d'aspiration	28
5.3.2. Chapitre 03 : Moyens d'application	30
5.3.3. Chapitre 05 : Bandages.....	32
5.3.4. Chapitre 09 : Appareils d'électrostimulation	35
5.3.5. Chapitre 17 : Articles pour traitement compressif.....	37
5.3.6. Chapitre 31 : Accessoires pour trachéostomies.....	39
6. Evolution des coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés	42
6.1. Identification des positions avec les coûts les plus élevés en 2021	42
6.2. Evolution des coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés entre 2016 et 2021	43
6.3. Evolution des coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021	44
6.3.1. Evolutions des positions appartenant au chapitre 14 « Appareils d'inhalation et d'aspiration »	44
6.3.2. Evolutions des positions appartenant au chapitre 15 « Aides pour l'incontinence »	46

6.3.3. Evolutions des positions appartenant au chapitre 21 « Systèmes de mesure des états et des fonctions de l'organisme »	47
6.3.4. Evolutions des positions appartenant aux chapitres 03 « Moyens d'application », 17 « Articles pour traitement compressif » et 29 « Matériel de stomathérapie ».....	49
7. Coûts pour la santé	53
7.1 Coûts bruts de la LiMA sur l'ensemble des coûts de l'AOS	53
7.2. Coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée	55
8. Conclusion	56

Management Summary

Contexte

En janvier 2019, le Conseil fédéral (CF) a pris position sur les recommandations de la Commission de gestion du Conseil des Etats (CdG-E) relatives à la Liste des moyens et appareils (LiMA) et s'est notamment prononcé en faveur d'un monitorage de ses coûts. Les travaux pour faire un état des lieux des données disponibles ont débuté en 2018 et ont été interrompus en raison de l'implication de la section compétente dans les travaux de gestion de la pandémie de Covid-19. En 2023, les travaux ont repris et un concept du monitorage de la LiMA a été développé et approuvé par le groupe de suivi composé de curafutura, santésuisse, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse et Swiss Medtech en octobre 2023. L'analyse des données et la rédaction du rapport ont été réalisés en interne par l'OFSP. Le groupe de suivi a été consulté à plusieurs reprises pendant l'élaboration du rapport. Les membres ont également eu l'occasion de commenter par écrit la version complétée du rapport au cours de l'été 2024.

Objectif et contenu du monitorage

Le monitorage de la LiMA vise à observer l'évolution des coûts bruts de la LiMA de 2016 à 2021. Des analyses des coûts bruts des prestations de la LiMA, par centre de remise, par chapitre et sous-chapitre et pour les 15 positions avec les chiffres d'affaires les plus élevés en 2021 ont été réalisées. Les coûts bruts et par personne assurée de la LiMA sont comparés à ceux de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Résultats principaux

Entre 2016 et 2021, les coûts bruts des prestations LiMA sont passés de 582 à 626 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 7,6% par rapport à l'année de référence 2016. Par comparaison, les coûts bruts de l'AOS ont connu une croissance de 15,2%. Les coûts de la LiMA par personne assurée ont augmenté de 3,9% entre 2016 et 2021, alors que ceux de l'AOS ont augmenté de 11,0%.

Les coûts bruts et les coûts par personne assurée de la LiMA ont connu une croissance nettement inférieure à ceux de l'AOS entre 2016 et 2021. Cette progression plus lente des coûts de la LiMA par comparaison à ceux de l'AOS pourrait résulter de la révision de la LiMA entre 2015 et 2021.

Coûts bruts et coûts par personne assurée de la LiMA et de l'AOS (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coûts bruts LiMA en millions de francs	582	569	526	577	608	626
Coûts bruts AOS en millions de francs	31 484	32 318	32 551	34 143	34 467	36 278
Part des coûts de la LiMA sur l'AOS en %	1,8%	1,8%	1,6%	1,7%	1,8%	1,7%
Coûts LiMA par personne assurée en francs	70	68	62	68	71	72
Coûts AOS par personne assurée en francs	3 778	3 849	3 848	4 004	4 012	4 192

Quatre chapitres de la LiMA se partagent 74 à 79% des coûts bruts de la LiMA entre 2016 et 2021. Il s'agit des chapitres 14 « Appareils d'inhalation et de respirations », 15 « Aides pour l'incontinence », 21 « Appareils de mesure des états et des fonctions de l'organisme » et du chapitre 29 « Matériel de

stomathérapie »¹. Le chapitre 14 est dans une large mesure le chapitre avec le volume des coûts le plus élevé. Il représente près du tiers des coûts de la LiMA en 2021 (36,4%).

Les 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 représentent 63,2% de l'ensemble des coûts de la LiMA en 2021. La position 14.11.02.00.2 « Appareil CPAP avec système d'humidification, y compris l'entretien et le matériel d'entretien, location » occupe le premier rang avec des coûts s'élevant à 73,9 millions de francs en 2021, soit 12,2% des coûts de la LiMA en 2021. Entre 2016 et 2021, les coûts de cette position ont diminué de 12,1%. La baisse des coûts de cette position est particulièrement importante en 2021 (-33,9%) suite à une baisse du MMR au 1^{er} mars 2021.

En raison de l'absence de données exactes sur les quantités de prestations de la LiMA, ce monitorage n'inclut pas d'analyses de l'évolution des quantités. Il n'est pas possible de corrélérer les variations des coûts avec les variations de quantités. En outre, cela ne permet pas de tenir compte de l'impact de facteurs externes comme l'augmentation ou le vieillissement de la population qui pourraient également avoir une incidence sur les coûts.

Observations générales suite à ce premier monitorage de la LiMA

La LiMA a été passablement modifiée en raison des travaux de révision au cours de la période étudiée. Les variations des coûts observées entre 2016 et 2021 aux niveaux des chapitres, sous-chapitres et positions sont donc souvent liés à des changements structurels.

La qualité des données relatives à la LiMA reste un défi pour le monitorage de l'évolution des coûts de la LiMA. L'absence d'uniformité dans l'utilisation de certains codes de tarif ne permet pas de toujours délimiter clairement et avec certitude les coûts des prestations LiMA. Les présentes analyses offrent au mieux une estimation de la réalité en matière de coûts de la LiMA.

Perspectives et mesures suite au monitorage

L'évaluation des 15 positions avec les coûts les plus élevés de la LiMA a montré que la position 14.11.02.00.2 est de loin la plus coûteuse. C'est pourquoi, à titre de mesure immédiate, l'OFSP examine cette position en collaboration avec un groupe d'experts.

En outre, un concept sur la révision périodique de la LiMA incluant une vérification régulière du respect des critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité est en développement. Un rapport sur le monitorage de l'évolution des coûts dans le domaine de la LiMA sera également publié tous les trois ans.

¹ Pour le calcul des coûts bruts, tous les codes de tarif permettant une délimitation claire des prestations LiMA ont été inclus. Pour les évaluations au niveau des chapitres, sous-chapitres et positions, certains codes ont dû être exclus de même que les prestations dont les numéros de positions sont inconnus (« dummies »). Une classification selon la systématique de la LiMA était dans ce dernier cas impossible. Les totaux utilisés des analyses générales des coûts (chapitres 3, 4 et 7) et les totaux utilisés pour les analyses aux niveaux des chapitres, sous-chapitres et positions (chapitres 5 et 6) varient.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de couverture par fournisseur de prestations et par année, SASIS AG (2016-2021)	12
Tableau 2: Catégories de centres de remise et fournisseurs de prestations associés	13
Tableau 3: Code de tarifs sélectionnés et types d'évaluations possibles par code	14
Tableau 4: Part des coûts des prestations des codes de tarif réattribuées au code 452 en % (2016 – 2021).....	17
Tableau 5: Coûts bruts totaux en millions de francs (2016 à 2021).....	18
Tableau 6: Répartition des coûts bruts de la LiMA par catégorie de centre de remise en millions de francs (2016-2021)	20
Tableau 7: Part des coûts bruts des catégories de centre de remise sur les coûts bruts de la LiMA (2016-2021)	21
Tableau 8: Coûts bruts des prestations LiMA selon les codes de tarif sélectionnés en millions de francs (2016-2021)	22
Tableau 9: Coûts bruts par chapitre en millions de francs (2016-2021)	23
Tableau 10: Coûts bruts des chapitres 14, 15, 21 et 29 en millions de francs (2016-2021).....	24
Tableau 11: Coûts cumulés des chapitres 14, 15, 21 et 29, coûts bruts de la LiMA en millions de francs et part des coûts des 4 chapitres sur les coûts bruts de la LiMA en % (2016-2021)	25
Tableau 12: Chapitre 01 « Appareils d'aspiration » - Coûts bruts en millions de francs (2016 à 2021).....	28
Tableau 13: Sous-chapitres 01 « Appareils d'aspiration » -- Coûts bruts en millions de francs (2016-2021).....	29
Tableau 14: Chapitre 03 « Moyens d'application » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021). ..	30
Tableau 15: Sous-chapitres 03 « Moyens d'application » -- Coûts bruts en millions de francs (2016-2021).....	31
Tableau 16: Chapitre 05 « Bandages » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)	33
Tableau 17: Sous-chapitres 05 « Bandages » - Coûts bruts en millions de francs (2016-2021).....	33
Tableau 18: Chapitre 09 « Appareils d'électrostimulation » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021).....	35
Tableau 19 : Sous-chapitres 09 « Appareils d'électrostimulation » - Coûts bruts des prestations LiMA en millions de francs (2016-2021)	36
Tableau 20: Chapitre 17 « Articles pour traitement compressif » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)	37
Tableau 21: Sous-chapitres 17 « Articles pour traitement compressif » -- Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)	38
Tableau 22: Chapitre 31 « Accessoires pour trachéostomes » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)	39
Tableau 23: Sous-chapitres 31 « Accessoires pour trachéostomes » : Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)	40
Tableau 24: Coûts des 15 positions de la LiMA avec les coûts les plus élevés en millions de francs (2021).	42
Tableau 25: Coûts bruts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en millions de francs et part de ces coûts sur les coûts bruts de la LiMA en % (2016-2021).	43
Tableau 26: Coûts bruts des positions du chapitre 14 appartenant aux 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 (2016 - 2021)	45
Tableau 27: Coûts bruts des positions du chapitre 15 appartenant aux positions avec les coûts les plus élevés en 2021(2016-2021)	46
Tableau 28: Coûts bruts des positions du chapitre 21 appartenant aux 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 (2016-2021)	48
Tableau 29: Coûts bruts de la position 03.02.01.00.2 appartenant aux 15 positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 (2016 - 2021).....	49
Tableau 30: Coûts bruts de la position 17.02.01.01.1 appartenant aux positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 (2016-2021).....	50
Tableau 31: Coûts bruts de la position 29.01.01.00.1 appartenant aux positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 (2016-2021).....	51
Tableau 32: Coûts bruts des prestations LiMA et de l'AOS en millions de francs (2016 - 2021)	53
Tableau 33: Effectif moyen des personnes assurées en millions (2016 - 2021)	55
Tableau 34: Coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée en francs (2016 - 2021)	55

Liste des figures

Figure 1: Evolution des coûts bruts de la LiMA en millions de francs (2016-2021)	18
Figure 2: Evolution des coûts par centre de remise en millions de francs (2016 - 2021)	21
Figure 3 : Coûts bruts par chapitre et par année en millions de francs (2016 - 2021).....	23
Figure 4: Evolution des coûts, chapitres 14, 15, 21 et 29 en millions de francs (2016 - 2021)	25
Figure 5 : Variations des coûts par chapitre en % (Indice 2016)	27
Figure 6: Proportion des coûts par chapitre en % (2021)	28
Figure 7: Chapitre 01 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021).....	29
Figure 8: Sous-chapitres 01 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 à 2021)	30
Figure 9 : Chapitre 03 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021).....	31
Figure 10: Sous-chapitres 03 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)	32
Figure 11: Chapitre 05 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016-2021).....	33
Figure 12: Sous-chapitres 05 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)	35
Figure 13: Chapitre 09 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016-2021).....	36
Figure 14: Sous-chapitres 09 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)	37
Figure 15: Chapitre 17 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)	38
Figure 16: Sous-chapitres 17 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)	39
Figure 17: Chapitre 31 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016-2021).....	40
Figure 18: Sous-chapitres du chapitre 31 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021).....	41
Figure 19: Coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en millions de francs (2021).....	43
Figure 20: Evolution des coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 en millions de francs (2016 - 2021)	44
Figure 21: Evolution des coûts des 6 positions appartenant au chapitre 14 en millions de francs (2016 -2021)	46
Figure 22: Evolution des coûts de 3 positions appartenant au chapitre 15 en millions de francs (2016 - 2021).....	47
Figure 23 : Evolution des coûts de 3 positions appartenant au chapitre 21 en millions de francs (2016 - 2021).....	49
Figure 24: Evolution des coûts de la position 03.02.01.00.2 en millions de francs (2016-2021).....	50
Figure 25 : Evolution de coûts de la position 17.02.01.01.1 en millions de francs (2016 - 2021).....	51
Figure 26: Evolution des coûts de la position 29.01.01.00.1 en millions de francs (2016 - 2021).....	52
Figure 27 : Evolution des coûts bruts de l'AOS et de la LiMA en millions de francs (2016-2021).....	54
.....	54

Liste des abréviations

AOS	Assurance obligatoire des soins
CdG-E	Commission de gestion du Conseil des Etats
CF	Conseil fédéral
DFI	Département fédéral de l'intérieur
EAE	Efficacité, adéquation et économicité
EMS	Etablissement médicaux-sociaux
FoDa	Forum Datenaustausch
GI	Interprétation générale
LiMA	Liste des moyens et appareils
LAMal	Loi fédérale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994
MMR	Montant maximal de rémunération
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OFS	Office fédéral de la statistique
OAMal	Ordonnance sur l'assurance-maladie du 27 juin 1995
OPAS	Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins
PT	Pool tarifaire
RCC	Registre des codes-créanciers
TAF	Tribunal administratif fédéral

1. Objectif et méthodologie

1.1. Contexte

La rémunération des moyens et appareils utilisés par les patients eux-mêmes ou avec l'aide de personnes non professionnelles pour diagnostiquer ou traiter une maladie ou ses conséquences est définie dans la liste des moyens et appareils (LiMA), annexe 2 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (AOS) (OPAS ; RS 832.112.31). Suite à la modification de l'art. 25a et 52, al. 1, let. a, ch. 3 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal ; RS 832.10) entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2021, les moyens et appareils utilisés par des infirmiers, des organisations de soins et d'aide à domicile ou des EMS dans le cadre d'une prestation de soins prescrits par un médecin sont également rémunérés selon la LiMA.

Dans la LiMA, les moyens et appareils sont répertoriés de manière exhaustive par groupe de produits. La rémunération des prestations est régulée par sur la base d'une désignation générale de la position et d'un montant maximal de rémunération (MMR) édictés par le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Le MMR inscrit dans la LiMA représente le montant maximal pouvant être rémunéré par les assureurs. Ce montant correspond au prix médian des produits comparables et adéquats disponibles sur le marché. Le prix de vente pratiqué à l'étranger est également pris en compte. Les prix du marché des différents produits sont déterminants pour la facturation à la charge de l'AOS. Si le prix du produit excède le MMR, la différence est à la charge de la personne assurée. La protection tarifaire prévue à l'art. 44 al. 1 LAMal ne s'applique pas à la rémunération des moyens et appareils diagnostiques ou thérapeutiques de la LiMA.

1.1.1. Révision de la LiMA

Face à la nécessité d'un examen systématique de la structure et des MMR de la LiMA, une révision a été lancée fin 2015. Les objectifs de la révision étaient les suivants : adaptation de la liste aux progrès médico-techniques et à l'évolution des prix, réexamen périodique des critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité (critères EAE) et optimisation de l'applicabilité de la LiMA. La révision s'est déroulée progressivement par chapitre et groupes de produits, en traitant prioritairement des chapitres avec les volumes de coûts les plus élevés. Des fabricants, des médecins et des centres de remise ont été fortement impliqués dans les travaux. Environ 600 positions de la LiMA comprenant près de 50 000 produits ont été examinée et adaptés le cas échéant en se basant sur les prix publics suisses et la comparaison des prix de vente pratiqués à l'étranger. Les chapitres révisés sont entrés en vigueur de façon continue. La révision s'est achevée en décembre 2021 et les dernières modifications sont entrées en vigueur en avril 2022².

1.1.2. Introduction d'un monitorage des coûts de la LiMA

Le 19 novembre 2018, la Commission de gestion des Etats (CdG-E) a publié un rapport faisant suite à des investigations relatives à la LiMA qui se sont déroulées entre septembre 2017 et juin 2018³. Dans ce rapport, la CdG-E a émis plusieurs recommandations au Conseil fédéral (CF) notamment sur le monitorage de la LiMA. Le CF s'est penché sur le rapport de la commission et a pris position le 16 janvier 2019, notamment sur la recommandation d'introduire un monitorage : « Le Département fédéral

² DFI -> OFSP -> Assurances -> Assurance-maladie -> Prestations et tarifs -> Liste des moyens et appareils (LiMA) -> Documents -> Révision de la LiMA : Bilan -> <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/versicherungen/krankenversicherung/krankenversicherung-leistungen-tarife/Mittel-und-Gegenstaendeliste/Revision-der-Mittel-und-Gegenstaendeliste.html>

³ « Révision de la liste des moyens et appareils : Rapport de la Commission de gestion du Conseil des Etats du 16 novembre 2018 », Parlement suisse -> Organes -> Commissions -> Commissions de surveillance -> CDG -> Rapports -> <https://www.parlement.ch/fr/organe/commissions/commissions-surveillance/commissions-gestion-cdg/rapports#tab-panel-acc-2>

de l'intérieur (DFI) prévoit de mener un monitorage de la LiMA. »⁴ Il souligne toutefois la difficulté à garantir la transparence en raison de problèmes liés aux données disponibles. Le CF considère néanmoins qu'un monitorage général des coûts bruts par groupe de produits est judicieux. Il estime que ce monitorage doit être effectué périodiquement et que les rapports correspondants soient publiés.

1.1.3. Consultation des parties prenantes : le groupe de suivi du monitorage de la LiMA

En 2018, un groupe de suivi du monitorage de la LiMA a été constitué incluant des représentants de curafutura, santésuisse, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse et Swiss Medtech. Entre 2018 et 2019, des échanges ont eu lieu entre le groupe de suivi et l'OFSP pour faire l'état des lieux des données disponibles pour un monitorage de la LiMA. Les travaux sur le monitorage de la LiMA ont été interrompus en raison de la pandémie de Covid-19.

Les travaux et les consultations avec le groupe de suivi ont repris en 2023. Un concept provisoire a été développé et soumis au groupe de suivi en mai 2023. Il a fait l'objet d'échanges oraux et écrits entre les membres du groupe de suivi et l'OFSP. Sur la base de ces échanges, le concept final a été soumis au groupe de suivi en septembre 2023 et a été approuvé en octobre 2023. Le rapport a été soumis au groupe de suivi au printemps 2024 afin de permettre aux membres du groupe de donner un retour sur les analyses effectuées. Les propositions de modifications du groupe de suivi ont été prises en compte dans la version finale du rapport.

1.2. Objectif du monitorage de la LiMA

L'objectif principal du présent monitorage est d'observer l'évolution des coûts bruts des prestations dans le domaine de la LiMA à la charge de l'AOS pendant la période de 2016 à 2021.

1.3. Contenu du monitorage de la LiMA 2016-2021

L'évolution des coûts est analysée pour les différents chapitres et sous-chapitres de la LiMA, pour les différentes catégories de centres de remise et pour les 15 positions ayant les chiffres d'affaires les plus élevés en 2021. L'évolution du total des coûts des prestations LiMA est également comparée à l'évolution des coûts bruts de l'AOS.

1. Volume et évolution des coûts bruts.
2. Volume et évolution des coûts bruts par centre de remise.
3. Volume et évolution des coûts bruts par chapitre et sous-chapitre.
4. Volume et évolution des coûts bruts des 15 positions avec les chiffres d'affaires les plus élevés en 2021.
5. Volume et évolution des coûts bruts et des coûts par personne assurée de la LiMA par rapport à ceux de l'AOS.

2. Méthode

2.1. Bases de données

Le monitorage de la LiMA repose sur les données du pool tarifaire SASIS SA⁵ et la Statistique de l'AOS⁶. Le pool tarifaire permet d'extraire des données en utilisant les codes de tarifs associés aux prestations LiMA.

⁴ Conseil fédéral -> DFI -> OFSP -> Actualités -> Communiqués de presse -> Listes des moyens et appareils : prise de position du Conseil fédéral -> Document -> Révision de la liste des moyens et appareils : Avis du Conseil fédéral <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/mediennmitteilungen.msg-id-73712.html>

⁵ <https://www.sasis.ch/>

⁶ DFI -> OFSP -> Chiffres et statistiques -> Assurance-maladie : statistiques -> Statistique de l'assurance-maladie obligatoire

Suite aux échanges entre l'OFSP et le groupe de suivi, les différents codes de tarif utilisés pour la facturation des prestations LiMA ont été identifiés. Certains codes sont utilisés pour la première fois pour des analyses de coûts des prestations LiMA, par exemple, les codes 326 et 327⁷. Les analyses des coûts du présent monitorage peuvent donc différer des analyses des coûts effectuées antérieurement.

Les données du pool tarifaire provenant des assureurs-maladie suisses et produites par le département statistique de SASIS SA servent de base de données principale pour les analyses des coûts. La majorité des assureurs-maladie livrent leurs données⁸. Les factures des fournisseurs de prestations sont saisies dans le système en amont chez l'assureur par numéro de code créancier et par position tarifaire. Elles sont livrées chaque mois sous forme condensée à SASIS SA qui procède à la consolidation des données de la branche⁹. Le pool tarifaire comprend en outre une répartition des coûts par groupes de produits de la LiMA, ce qui permet des évaluations des coûts bruts au niveau des chapitres, sous-chapitres et positions.

L'année de traitement plutôt que l'année de facturation est utilisée pour suivre l'évolution des coûts des prestations LiMA entre 2016 et 2021. Les données associées aux codes 452, 454, 540, 541 et 542 ont été livrées directement par SASIS et proviennent du pool tarifaire d'octobre 2023. Les données correspondant aux codes 326 et 327 ont été extraites des données fournies sur une base régulière à l'OFSP par SASIS et proviennent des livraisons suivantes (voir Tableau 3 pour la référence aux codes) :

- Pour les années de traitement 2016 et 2017 -> Livraison des données du pool tarifaire de janvier 2020.
- Pour les années de traitement 2018 et 2019 -> Livraison des données du pool tarifaire de février 2022.
- Pour les années de traitement 2020 et 2021 -> Livraison des données du pool tarifaire d'août 2023.

L'écart entre l'année analysée et l'année de livraison des données s'explique par le fait que la facturation n'a pas toujours lieu l'année au cours de laquelle la prestation est fournie. La facturation peut avoir lieu jusqu'à cinq ans après le traitement.

Seules les prestations facturées par les assureurs sont saisies dans le pool tarifaire de SASIS SA. Les prestations payées directement par la personne assurée dans le cadre du « tiers garant », sans que la facture soit soumise à l'assureur pour la rémunération, n'apparaissent pas dans le pool tarifaire. Les prestations fournies à d'autres organismes payeurs (Assurance-accidents [AA], Assurance-invalidité [AI], Assurance militaire [AM]) sont filtrées et exclues des données utilisées pour ce monitorage.

Pour les dénominations des chapitres, sous-chapitres et positions, les listes du 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} octobre 2021 (valide jusqu'au 31 décembre 2021) sont utilisées comme documents de référence. Les dénominations utilisées dans les listes plus récentes peuvent parfois varier en raison des modifications introduites depuis le 31 décembre 2021.

2.2. Extrapolation des taux de couvertures

Toutes les prestations LiMA fournies en Suisse ne sont pas incluses dans le pool tarifaire. Le taux de couverture pour les groupes de fournisseurs de prestation est une estimation pour l'ensemble d'un

⁷ Le document « Révision de la LiMA : Bilan » de janvier 2022 n'inclut pas les codes 326, 327, 540, 541 et 542 aux analyses des coûts. Le document se trouve ici : DFI -> OFSP -> Assurances -> Assurance-maladie -> Prestations et tarifs -> Liste des moyens et appareils (LiMA) -> Révision de la LiMA : Bilan -> <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/versicherungen/krankenversicherung/krankenversicherung-leistungen-tarife/Mittel-und-Gegenstaendeliste/Revision-der-Mittel-und-Gegenstaendeliste.html>

⁸ Trois assureurs représentant environ 150'000 personnes assurées ne sont pas inclus dans le pool tarifaire.

⁹ SASIS -> Pool tarifaire -> <http://www.sasis.ch/fr/pt>

groupe de prestataires calculé sur la base des prestations facturées du pool de données SASIS. Ce taux est obtenu en divisant les coûts bruts du pool tarifaire par fournisseur de prestation par ceux du pool de données qui offre un taux de couverture de 100%. Le taux varie selon les types de prestataires, les cantons et les années.

Tableau 1 : Taux de couverture par fournisseur de prestations et par année, SASIS AG (2016-2021)

Taux de couverture en % (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total	79%	90%	94%	95%	96%	97%
Médecins	85%	96%	97%	98%	98%	98%
Hôpitaux - stationnaire	82%	93%	96%	100%	101%	101%
Hôpitaux - ambulatoire	85%	96%	99%	98%	98%	99%
Pharmacies	85%	95%	99%	100%	99%	100%
Laboratoires	82%	91%	93%	94%	95%	99%
EMS	43%	49%	59%	64%	68%	70%
Physiothérapeutes	79%	90%	93%	97%	97%	98%
Infirmiers et infirmières	30%	37%	46%	54%	62%	73%
Organisations d'aide et soins à domicile	50%	60%	69%	76%	86%	87%
Centre de remise moyens et appareils	69%	77%	90%	79%	82%	84%
Chiropracticiens et chiropracticiennes	69%	93%	95%	97%	97%	98%
Ergothérapeutes	39%	45%	50%	64%	79%	90%
Sages-femmes et maïeuticien	31%	78%	90%	94%	96%	97%
Entreprises de transport et de sauvetage	35%	44%	52%	40%	48%	47%
Dentistes	19%	24%	69%	27%	38%	43%
Diététiciens et diététiciennes	46%	56%	61%	72%	79%	83%
Espaces thermaux	69%	54%	26%	26%	45%	54%
Logopédistes	64%	76%	78%	83%	86%	88%
Neuropsychologues	0%	0%	17%	21%	26%	59%
Autres fournisseurs	33%	40%	55%	55%	89%	92%

SASIS SA met à disposition un document indiquant les taux de couverture du pool tarifaire par canton, par année et par groupe de prestataires¹⁰. Le Tableau 1 indique les taux de couverture des différents fournisseurs de prestation pour l'ensemble de la Suisse¹¹. Ceux-ci sont relativement bas pour certaine catégorie de prestataires, notamment au cours des premières années couvertes par le rapport du monitorage. Toutefois, il importe de souligner qu'il est relativement élevé pour les principaux fournisseurs de prestations de la LiMA (voir 4). De plus, une augmentation du taux de couverture peut être observée entre 2016 et 2021.

Sur la base des taux de couverture indiqués dans le Tableau 1, les données utilisées pour le monitorage

¹⁰ Calcul des taux de couverture de 2017-2021 (2022) et calcul du taux de couverture de 2016 (2020).

¹¹ Les taux de couverture utilisés ne comprennent pas uniquement des fournisseurs de prestations LiMA.

de la LiMA ont été extrapolées à 100% selon l'année et le fournisseur de prestations¹². Cette extrapolation est nécessaire pour obtenir une estimation des coûts pour effectuer des comparaisons annuelles de l'évolution des coûts des prestations LiMA entre 2016 à 2021.

Les valeurs inverses des taux de couverture (=1/taux de couverture) correspondent aux poids de la population totale (100%) et est pris en compte comme facteur de pondération lors de l'évaluation.

2.3. Les catégories de centres de remise

Les évaluations sont faites à partir des catégories de centre de remise listées ci-après (Tableau 2). Le volume des coûts des prestations par groupe de fournisseurs, tels qu'ils apparaissent dans le pool tarifaire, a été pris en compte pour l'établissement des catégories.

Les catégories « soins professionnels » et « autres » regroupent plusieurs fournisseurs de prestations. La catégorie « soins professionnels » inclut les prestations LiMA fournies dans le cadre de soins et la catégorie « autres » comprend tous les autres fournisseurs de prestations répertoriés dans le pool tarifaire. Le terme « autres fournisseurs de prestations » de la catégorie « autres » inclut différents fournisseurs de prestations, notamment du domaine de technologie médicale (nutrition clinique), technique orthopédique, etc.

Tableau 2: Catégories de centres de remise et fournisseurs de prestations associés

Catégories de centres de remise et fournisseurs de prestations inclus	
Pharmacies	Pharmacies
Centres de remise moyens et appareils	Centres de remise de moyens et d'appareils
Médecins	Médecins
Hôpitaux	Hôpitaux
Diététiciens et diététiciennes	Diététiciens et diététiciennes
Soins professionnels	Etablissements médicaux-sociaux (EMS) Infirmiers et infirmières Organisation de soins et d'aide à domicile
Autres	Chiropraticiens et chiropraticiennes Dentistes Entreprises de transport et de sauvetage Ergothérapeutes Laboratoires Logopédistes-orthophonistes Fitness Neuropsychologues Physiothérapeutes Sage-femmes Stations thermales Thérapeutes en médecine complémentaire Autres et autres émetteurs de factures Inconnus

¹² La section 2.3. présente différentes catégories de centres de remise. Ces regroupements peuvent parfois inclure différents prestataires dont des taux de couverture varient. L'extrapolation est calculée en amont de ces regroupements sur la base de l'appartenance au groupe de fournisseurs de prestations et non pas sur la base de l'appartenance à une catégorie de centre de remise.

2.4. Les codes de tarifs¹³

Pour identifier et isoler les prestations LiMA des autres prestations facturées à la charge de l'AOS dans le pool tarifaire, les codes de tarifs utilisés pour la facturation selon le Forum Datenaustausch (FoDa) ont été identifiés à l'aide du groupe de suivi¹⁴.

Le Tableau 3 offre un aperçu des codes identifiés et les évaluations possibles.

Tableau 3: Code de tarifs sélectionnés et types d'évaluations possibles par code

Code	Inclus dans les analyses	Types d'évaluations possibles		Remarques
		Par chapitre, sous-chapitre et position	Par centre de remise	
326	Oui	Non	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Ces codes comprennent uniquement des prestations LiMA. Les numéros attribués aux prestations ne permettent pas d'identifier les chapitres, sous-chapitres et positions de la LiMA correspondants.
327	Oui	Non	Oui	
350	Non	Non	Non	<ul style="list-style-type: none"> Les prestations LiMA ne peuvent pas être isolées des autres prestations.
400	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Les prestations LiMA de ces codes sont réattribuées directement par SASIS sous le code 452 en amont de la livraison des données à l'OFSP. Des prestations autres que les prestations LiMA pourraient être incluses¹⁵.
402	Oui	Oui	Oui	
451	Non	Non	Non	<ul style="list-style-type: none"> Les prestations LiMA ne peuvent pas être isolées des autres prestations. Les montants indiqués pourraient inclure des montants supérieurs au MMR.
452	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Les numéros des prestations utilisés permettent une répartition par chapitres, sous-chapitres et positions correspondants à la LiMA. Inclus les prestations LiMA des codes 400 et 402.
454	Oui	Oui	Oui	
540	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Les numéros de prestations utilisés permettent une répartition par chapitres, sous-chapitres et positions correspondants à la LiMA.
541	Oui	Oui	Oui	
542	Oui	Oui	Oui	
999	Non	Non	Non	<ul style="list-style-type: none"> Les prestations LiMA ne peuvent pas être isolées des autres prestations.

Les codes de tarif peuvent être classés en trois catégories :

A) Les codes classés selon la systématique de la LiMA : Une distinction entre les prestations LiMA et les autres prestations et une classification des prestations par chapitres, sous-chapitres et positions

¹³ Forum Datenaustausch -> Données de référence. Directives pour tous les types de fournisseurs de prestations -> Codes de tarifs : <https://www.forum-datenaustausch.ch/fr/donnees-de-referen>

¹⁴ « L'association « Forum Datenaustausch » (FoDa) promeut un échange de données numériques efficace et sûr entre les fournisseurs de prestations et les organismes payeurs dans le domaine administratif de la santé. » Forum Datenaustausch -> Forum Datenaustausch -> <https://www.forum-datenaustausch.ch/fr/forum-datenaustausch/forum-datenaustausch/>

¹⁵ Voir 2.5.5. pour un complément d'informations à propos des limitations en lien avec l'inclusion de ces codes pour les analyses.

sont possibles. Des évaluations par centres de remise, aux niveaux des chapitres, sous-chapitres et positions peuvent être réalisées (400, 402, 452, 454, 540, 541 et 542)¹⁶.

B) Les codes non classés selon la systématique de la LiMA : Une distinction entre les prestations LiMA des autres prestations est possible. Toutefois sur la base des numéros de prestations, une classification par chapitres, sous-chapitres et positions n'est pas possible. Des évaluations par centre de remise peuvent être réalisées, mais pas au niveau des chapitres, sous-chapitres ou positions (326, 327). Les prestations facturées sous les codes 326 et 327 n'apparaissent qu'à partir de 2018 dans la banque de données. A titre indicatif, elles représentent moins de 1% du volume des coûts bruts de la LiMA entre 2018 et 2020 et 1,8% en 2021.

C) Les codes non classés selon la systématique de la LiMA comprenant des prestations autres que des prestations LiMA : Une distinction des prestations LiMA des autres prestations n'est pas possible. Aucune analyse ne peut être effectuée (350, 451, 999).

2.5. Limitations

La qualité des données disponibles représente un défi pour le monitorage des coûts de la LiMA. Dans le cadre des investigations concernant la révision de la LiMA, la CdG-E avait souligné cet état de fait dans son rapport publié en 2018¹⁷. Ce premier monitorage a permis de mettre en évidence l'ampleur de cette problématique en lien avec la qualité des données relatives à la LiMA. Plusieurs limitations sont inhérentes aux données disponibles et/ou utilisées.

2.5.1 Données du pool tarifaire et analyses des quantités

Le pool tarifaire de SASIS SA fournit à l'OFSP une source de données comprenant une répartition des coûts selon les groupes de produits de la LiMA. Il contient seulement des données concernant de coûts par groupe de produits, sans indication de quantités ou de prix à l'unité. Pour cette raison, l'impact de la révision de la LiMA sur les coûts de l'AOS ne peut pas être quantifiée avec précision.

En outre, la LiMA comprend des MMR qui s'appliquent parfois à des quantités de produits ou prestations spécifiques. Les quantités des emballages des produits disponibles sur le marché ne correspondent pas forcément aux quantités associées aux MMR de la LiMA. Les quantités peuvent également varier selon le fabricant.

Ainsi, les chiffres indiquant les quantités dans le pool tarifaire ne sont pas suffisamment précis pour une évaluation en détail des coûts en fonction des quantités. Par conséquence, des analyses pour évaluer les variations des quantités en relation avec les volumes des coûts n'est pas possible. Au mieux, une analyse des quantités par rapport à l'augmentation des coûts offrirait une estimation imprécise.

2.5.2 Calcul des taux de couverture

Le calcul du taux de couverture est effectué par SASIS. Il constitue la part des coûts des prestations incluent dans le pool tarifaire sur l'ensemble des coûts du pool de données, ce dernier offrant un taux de couverture de 100%. Le taux de couverture est calculé pour l'ensemble des fournisseurs de prestations et non pas seulement pour les fournisseurs de prestations de la LiMA.

¹⁶ Le code 452 inclut les codes 400 et 402 qui peuvent inclure des prestations LiMA. Ces codes sont réattribués par SASIS en amont de la livraison des données à l'OFSP. Une évaluation de la part des coûts que représentent les prestations associées à ces codes a été réalisée (voir 2.5.5.)

¹⁷ « Révision de la liste des moyens et appareils : Rapport de la Commission de gestion du Conseil des Etats du 16 novembre 2018 », Parlement suisse -> Organes -> Commissions -> Commissions de surveillance -> CDG -> Rapports -> <https://www.parlement.ch/fr/organe/commissions/commissions-surveillance/commissions-gestion-cdg/rapports> \l "tab-panel-acc-2

Le Tableau 1 indique les variations importantes des taux de couverture selon les fournisseurs de prestations et selon les années. Pour certains fournisseurs de prestations, le taux de couverture est relativement bas. Toutefois, le taux de couverture pour l'ensemble des prestataires augmente entre 2016 et 2021, passant de 79% à 97%. De plus, les taux de couverture pour les trois catégories de centre de remises regroupant 90% des coûts au cours de la période étudiée sont relativement élevés¹⁸.

2.5.3 Révision de la LiMA et suivi de l'évolution des coûts

Toutes les positions de la LiMA ont été examinées pendant la révision de la LiMA. Lors de la révision de la LiMA, il n'y a pas eu que des modifications de MMR, mais également des modifications de contenu et rédactionnelles ou des déplacements intra/inter-chapitres et sous-chapitres ainsi que des ajouts ou suppressions de positions.

La LiMA a subi des transformations structurelles rendant plus difficile le suivi de l'évolution des coûts de chapitres, sous-chapitres ou positions spécifiques. De nombreuses positions et de nombreux sous-chapitres ont été fractionnés, supprimés, modifiés, fusionnés ou déplacés lors de la révision de la LiMA. Il en résulte que certaines variations des coûts ne sont pas uniquement attribuables à des modifications de MMR et peuvent parfois refléter ces transformations structurelles. De plus, ces modifications peuvent impacter négativement la robustesse de la comparaison annuelle entre les chapitres et sous-chapitres dont les contenus ont été modifiés.

Les analyses au niveau des sous-chapitres et des positions permettront d'identifier les changements importants liés à la révision de la LiMA.

2.5.4 Codes de tarif exclus : 350, 451, 999

Les codes de tarif utilisés pour ce monitorage ont été identifiés dans le Tableau 3. Toutefois, les échanges avec le groupe de suivi ont permis de conclure que les prestations LiMA étaient parfois facturées via d'autres codes, notamment les codes 350, 451 et 999. Bien que ces codes incluent parfois des prestations LiMA, il n'est pas possible de les isoler des autres prestations. Il n'est pas non plus possible d'évaluer avec précision la part des prestations LiMA représentée pour chacun des codes. L'exclusion totale des codes 350, 451 et 999 signifie qu'une part des coûts des prestations LiMA est d'entrée de jeu exclue de ce monitorage. A titre indicatif, le volume des coûts pour les codes 350, 451 et 999 était de 2,5, 84,4 et 185,8 millions de francs respectivement en 2021.

2.5.5 Code de tarif automatiquement réattribués sous 452 : 400 et 402¹⁹

Les codes 400 et 402 sont utilisés pour la facturation de médicaments et de dispositifs médicaux, notamment pour le matériel à usage courant. Les prestations facturées sous ces codes peuvent inclure des prestations Tarmed (GI-20) et des prestations LiMA²⁰. Lors du traitement des données par SASIS, les prestations de la LiMA facturées sous les codes 400 et 402 sont réattribuées vers le code 452, code général des prestations LiMA « utilisation personnelle ».

La distinction entre les prestations LiMA et les autres prestations sous les codes 400 et 402 n'est toutefois pas infaillible. La possibilité que des prestations n'appartenant pas à la LiMA soient réattribuées au code 452 doit être prise en compte, ce qui pourrait avoir comme effet de surestimer les coûts bruts attribués aux prestations LiMA. A titre indicatif des estimations de la proportion des coûts que représentent les prestations facturées sous 400 et 402 ont été réalisées.

Le Tableau 4 présente un aperçu de ces estimations. Les chiffres indiquent la proportion des coûts que représentent 400 et 402 sur l'ensemble des coûts de la LiMA. Entre 2016 et 2021, la proportion de ces

¹⁸ Il s'agit des centres de remise « moyens et appareils », « pharmacies » et « médecins » (voir 4.)

¹⁹ En 2016, le code 400 « Catalogue de médicaments code Pharma » a été abandonné par le Forum Datenaustausch.

²⁰ GI -> Generelle Interpretation (Interprétation générale).

coûts est stable et se situe entre 19% et 22%. En 2016, 2017 et 2021, environ 20% du volume des coûts des prestations facturées sous les codes 400 et 402 ont été réattribuées aux codes 452. En 2018, 2019 et 2020 la proportion des coûts que représentent les codes 400 et 402 sur l'ensemble des coûts de la LiMA était de 22%, 20,6% et 19,3% respectivement.

Tableau 4: Part des coûts des prestations des codes de tarif réattribuées au code 452 en % (2016 – 2021)

Part de coûts des prestations des codes de tarif 400 et 402 réattribués au code 452 en % (2016 – 2021)					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
20,2%	20,2%	22,0%	20,6%	19,3%	20,0%

2.5.6. Modifications de la LiMA et traitement des données

Les modifications structurelles de la LiMA (suppression de positions ou chapitres, déplacement vers d'autres chapitres ou sous-chapitres, etc.) soulignées en 2.5.3. sont également source de biais pour l'analyse des données. Dans certains cas, des données sur les coûts sont attribuées à des positions, chapitres et sous-chapitres inexistant ou avant même leur entrée en vigueur dans le cas où une position similaire existait. Cela peut survenir par exemple lorsqu'une prestation existante est déplacée vers un nouveau chapitre, sous-chapitre ou position. En principe, ces valeurs ne devraient pas apparaître en double dans les bases données. Toutefois, elles peuvent biaiser les analyses plus détaillées au niveau des sous-chapitres ou positions.

L'analyse du chapitre 03 (voir 5.3.2) constitue un exemple de cette problématique de réattribution rétrospective de positions existantes vers des sous-chapitres, avant même l'entrée en vigueur.

3. Evolution des coûts bruts de la LiMA de 2016 à 2021

Le Tableau 5 présente les coûts des prestations de la LiMA en millions de francs entre 2016 et 2021. Au cours de cette période, les coûts bruts des prestations LiMA sont passés de 581,8 à 626,1 millions de francs de 2016 à 2021. Ce qui représente une augmentation de 7,6% du volume des coûts.

Tableau 5: Coûts bruts totaux en millions de francs (2016 à 2021)

Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
581,8	569,2	525,7	576,7	607,9	626,1

Cette augmentation des coûts n'est toutefois pas constante. Entre 2016 et 2018, les coûts connaissent une diminution importante de près de 56 millions de francs, passant de 581,6 à 525,7 millions de francs de 2016 à 2018. Des variations de -2,2% et -7,7% par rapport à l'année précédente peuvent être observées en 2017 et 2018 respectivement. Cette baisse est suivie par des hausses subséquentes des coûts de 2018 à 2021. Entre 2018 et 2019, les coûts augmentent de 525,7 à 576,7 millions de francs, soit une augmentation de 9,7% et de 576,7 à 607,9 millions de francs entre 2019 et 2020, soit +5,4%. La hausse des coûts se poursuit dans une moindre mesure entre 2020 et 2021, passant de 607,9 à 626,1 millions de francs (+3,0%). La Figure 1 offre un aperçu de l'évolution des coûts bruts de la LiMA entre 2016 et 2021.

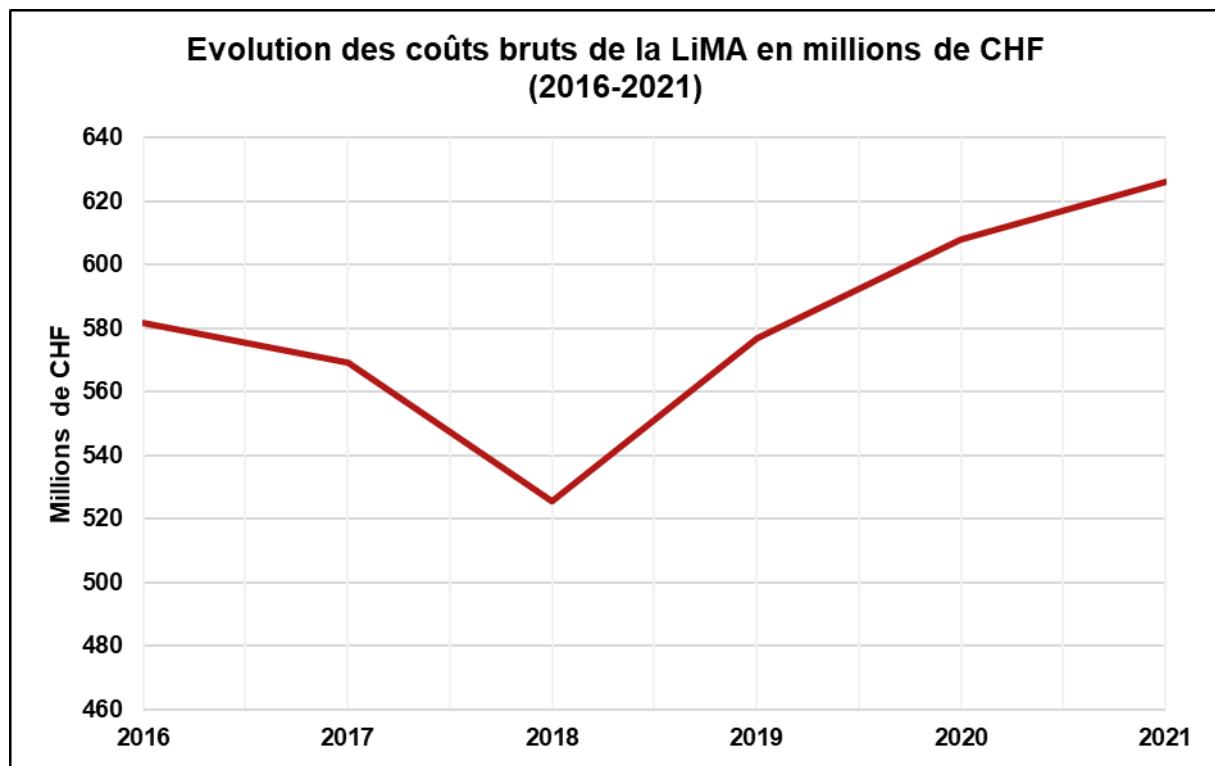


Figure 1: Evolution des coûts bruts de la LiMA en millions de francs (2016-2021)

La diminution importante des coûts observée entre 2017 et 2018 pourrait être attribuée à différents facteurs externes et internes. Les variations du volume des coûts relatives à la révision de la LiMA sont analysées plus en détail dans les évaluations par chapitre, sous-chapitre et position (voir 5 et 6).

Deux événements survenus en 2017 et 2018 pourraient en outre avoir eu un impact sur les coûts bruts de la LiMA :

Le 1^{er} septembre 2017, le TAF a rendu un arrêt qui précise que le matériel destiné à une application par les infirmiers ne relève pas de la LiMA. Avant cet arrêt, une partie du matériel de soins utilisé dans les EMS était facturée à la charge de la LiMA alors qu'une telle facturation n'était pas prévue dans la législation²¹. Selon cette décision, le matériel de soins utilisé par le personnel infirmier ne peut pas faire l'objet d'une rémunération séparée et doit être rémunéré selon la clé de répartition du financement des soins entre les trois agents payeurs (AOS, cantons resp. communes, et personnes assurées).

En janvier 2018, une nouvelle structure tarifaire concernant les prestations médicales ambulatoires est entrée en vigueur. Alors que l'ancien système de tarification TARMED renvoyait à la LiMA pour la facturation du matériel à usage courant, la nouvelle structure tarifaire ne fait plus référence à la LiMA. Les coûts attribués à la LiMA ont par conséquent été délimités.

Ces deux changements ont contribué à favoriser une meilleure délimitation des coûts des prestations de la LiMA des autres prestations, ce qui pourrait avoir eu un impact sur le volume des coûts bruts imputés à la LiMA²².

²¹ Une modification de l'art. 25 LAMal entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2021 permet aux organisations d'aides et de soins à domicile, aux infirmiers et infirmières et aux EMS de facturer les moyens et appareils utilisés dans le cadre de prestations de soins prescrites par un médecin selon la LiMA, conformément à l'art. 25a LAMal,(voir 1.1).

²² « Révision de la liste des moyens et appareils : Rapport de la Commission de gestion du Conseil des Etats du 16 novembre 2018 », Parlement suisse -> Organes -> Commissions -> Commissions de surveillance -> CDG -> Rapports -> <https://www.parlement.ch/fr/organe/commissions/commissions-surveillance/commissions-gestion-cdg/rapports>

4. Répartition des coûts bruts de la LiMA par centre de remise de 2016 à 2021

Le Tableau 6 indique la répartition des coûts bruts en millions de francs des prestations LiMA de 2016 à 2021 par catégorie de centre de remise²³ et le Tableau 7, la part de ces coûts bruts par centre de remise en pourcentage²⁴.

Entre 2016 et 2021, les coûts des catégories « moyens et appareils » et « diététiciens/diététiciennes » augmentent de 274,8 à 343,7 millions de francs (+25,1%) et de 5,8 à 8,2 millions de francs (+40,8%) respectivement. Les autres catégories « pharmacies », « médecins », « hôpitaux » et « soins professionnels » enregistrent une diminution des coûts. Cette diminution est particulièrement importante pour les catégories « hôpitaux » et « soins professionnels » dont les coûts ont diminué de 16,5 à 12,1 millions de francs (-26,7%) et de 23,8 à 15,9 millions (-33,1%). Avec la catégorie « diététiciens/diététiciennes », ces dernières catégories représentent toutefois une faible proportion des coûts bruts attribués à la LiMA de 2016 à 2021 (Tableau 7).

Tableau 6: Répartition des coûts bruts de la LiMA par catégorie de centre de remise en millions de francs (2016-2021)

Répartition des coûts bruts de la LiMA par centre de remise en millions de francs (2016 -2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Centre de remise de Moy. & App.	274,8	284,9	266,3	326,4	349,9	343,7
Pharmacies	170,5	155,1	150,6	143,4	146,6	148,1
Médecins	78,0	73,4	72,8	75,2	75,9	74,5
Diéteti.	5,8	5,9	7,9	8,4	8,5	8,2
Hôpitaux	16,5	13,5	12,6	11,2	11,8	12,1
Soins prof.	23,8	24,4	8,3	5,9	6,1	15,9
Autres	12,3	12,1	7,2	6,2	9,1	23,5
Total	581,8	569,2	525,7	576,7	607,9	626,1

Pendant la période de 2016 à 2021, les trois catégories « centres de remises moyens et appareils », « pharmacies » et « médecins » se partagent environ 90% des coûts bruts des prestations de la LiMA (Tableau 7). Le taux de couverture pour ces centres de remise est élevé par rapport aux autres centres de remise, ce qui contribue à minimiser les distorsions possibles occasionnées par l'extrapolation et à renforcer la robustesse des données utilisées pour les analyses.

Les catégories « pharmacies » et « médecins » ont vu leur part des coûts régresser légèrement entre 2016 et 2021, alors que la part des coûts attribuée à la catégorie « centre de remise moyens et appareils » a progressé. La part de coûts cette dernière catégorie a connu une augmentation importante entre 2016 et 2020, passant de 47,2% à 57,6%, pour ensuite connaître une légère diminution en 2021 et atteindre 54,9% des coûts bruts de l'ensemble de la LiMA.

²³ Les catégories de centre de remise utilisées pour les analyses et les fournisseurs de prestations qu'elles incluent sont précisées dans le Tableau 2.

²⁴ Les codes sélectionnés pour extraire les données du pool tarifaire sont les suivants : 326, 327, 452, 454, 540, 541, 542.

Tableau 7: Part des coûts bruts des catégories de centre de remise sur les coûts bruts de la LiMA (2016-2021)

Part des coûts des catégories de centre de remise sur les coûts bruts de la LiMA (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Centre de remise Moy. & App.	47,2%	50,0%	50,7%	56,6%	57,6%	54,9%
Pharmacies	29,3%	27,2%	28,6%	24,9%	24,1%	23,7%
Médecins	13,4%	12,9%	13,8%	13,0%	12,5%	11,9%
Diétéri.	1,0%	1,0%	1,5%	1,5%	1,4%	1,3%
Hôpitaux	2,8%	2,4%	2,4%	1,9%	1,9%	1,9%
Soins prof.	4,1%	4,3%	1,6%	1,0%	1,0%	2,5%
Autres	2,1%	2,1%	1,4%	1,1%	1,5%	3,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La Figure 2 met en relief l'évolution des coûts bruts de la LiMA par catégorie de centre de remise de 2016 à 2021. Les informations sont relatives aux coûts et ne donnent pas d'indications sur les quantités de prestations ou produits LiMA fournies par ces différentes catégories de centre de remise.

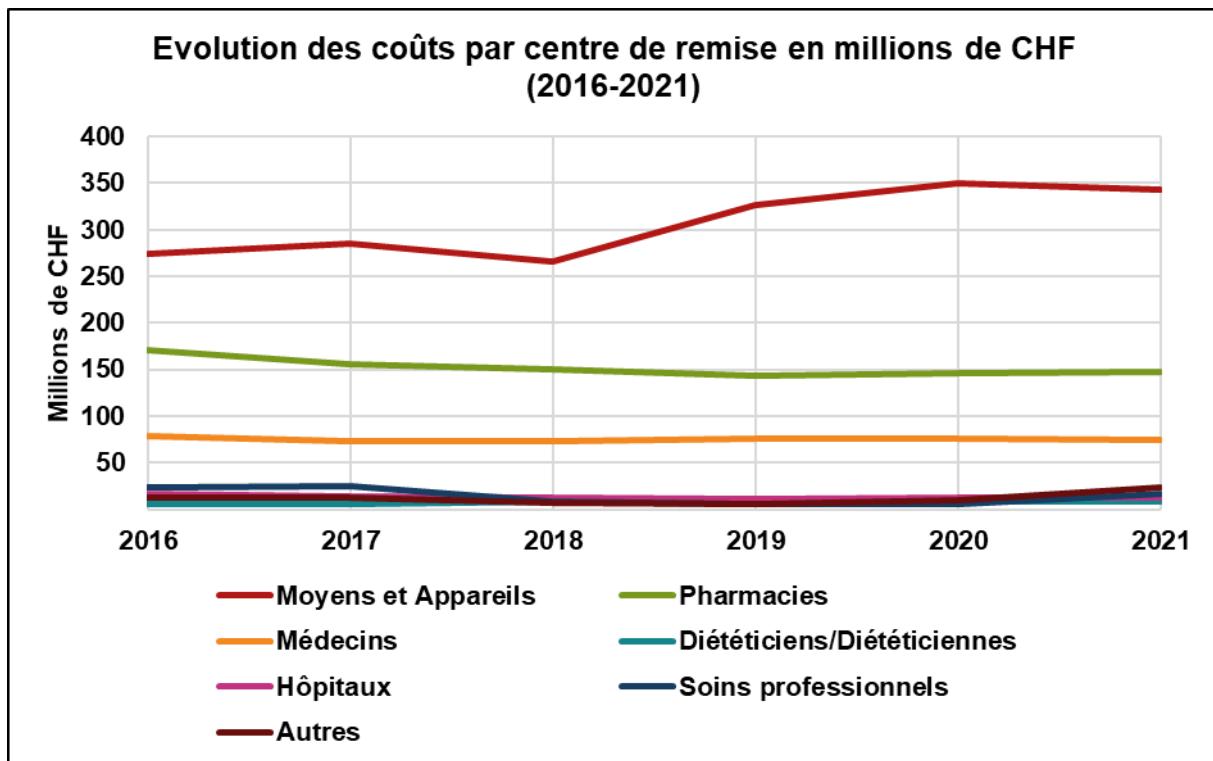


Figure 2: Evolution des coûts par centre de remise en millions de francs (2016 - 2021)

5. Coûts bruts de la LiMA par chapitre

Ce chapitre porte sur l'analyse de l'évolution des coûts de la LiMA par chapitre et sous-chapitre. Comme indiqué dans la partie 2.4., les codes de tarif 326 et 327 ne permettent pas des analyses au niveau des chapitres et sous-chapitres (Tableau 3). Ils sont donc exclus des analyses subséquentes. En outre, les données dont les informations ne sont pas complètes et pour lesquelles il est impossible d'associer le chapitre, sous-chapitre ou numéro de position correspondant à la LiMA sont également exclues (ex. dummys).

Pour assurer la cohérence des analyses au niveau des chapitres, sous-chapitres et positions, les évaluations qui suivent sont réalisées sur la base des coûts bruts de la LiMA pour les codes 452, 454, 540, 541 et 542 uniquement. Les coûts bruts annuels indiqués dans le chapitre 3 du rapport sont par conséquent différents de ceux calculés pour les analyses au niveau des chapitres, sous-chapitres et positions, puisqu'ils incluent également les codes 326 et 327. Le Tableau 8 offre un aperçu de cette différence entre les coûts bruts annuels pour l'ensemble des codes, incluant les codes 326, 327 et les positions inconnues (dummys), et les coûts bruts annuels calculés en excluant les codes 326, 327 et les positions inconnues.

Tableau 8: Coûts bruts des prestations LiMA selon les codes de tarif sélectionnés en millions de francs (2016-2021)

Coûts bruts des prestations LiMA selon les codes utilisés en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total - Tous les codes, incluant 326 et 327 et les « dummys »	581,8	569,2	525,7	576,7	607,9	626,1
Total - excluant 326, 327 et « dummys »	573,9	559,8	516,8	570,8	598,3	604,8

5.1. Volume des coûts bruts des prestations LiMA par chapitre

La

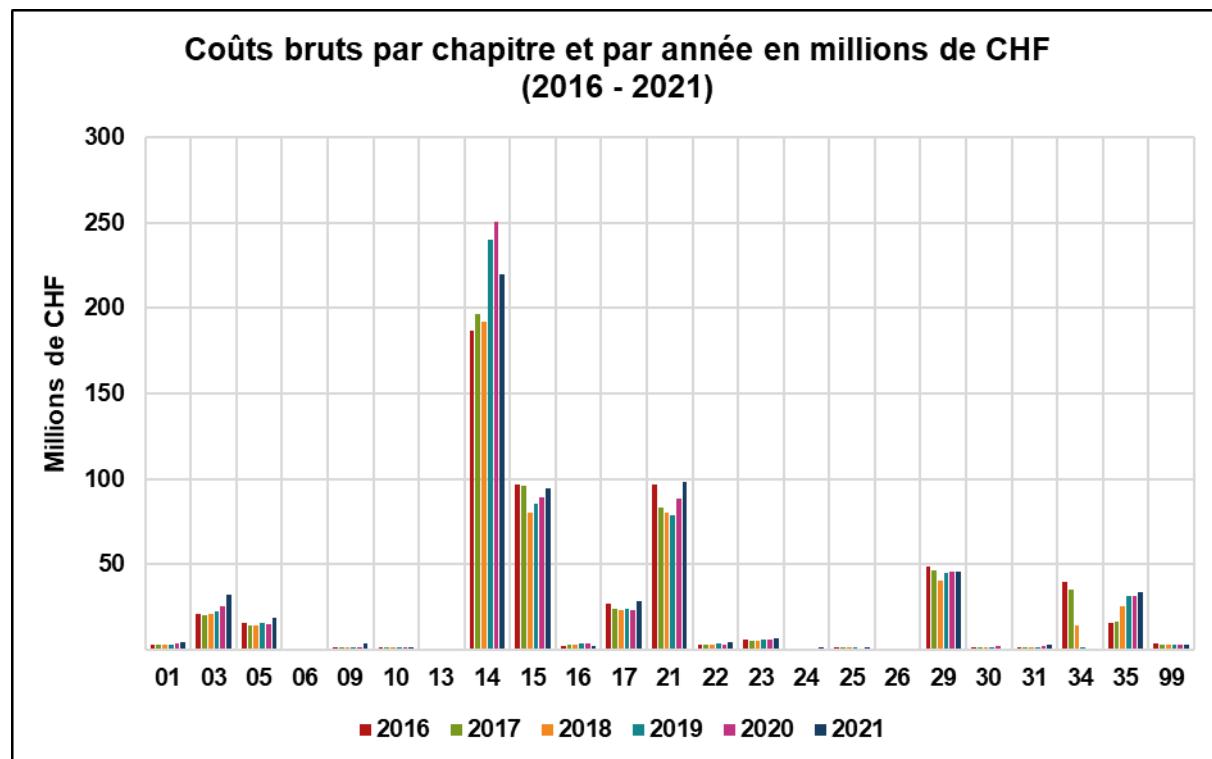


Figure 3 offre une vue d'ensemble des coûts pour chacun des chapitres de la LiMA par année de 2016 à 2021. Les coûts varient considérablement d'un chapitre à l'autre.

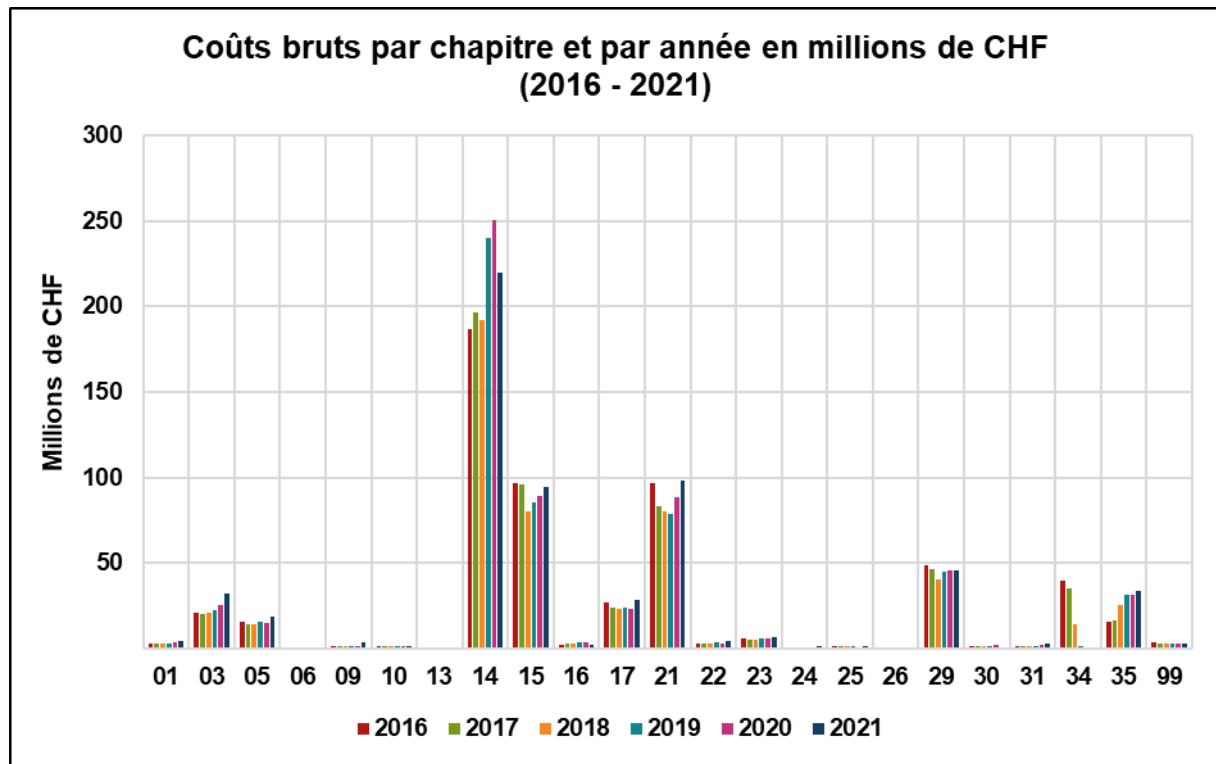


Figure 3 : Coûts bruts par chapitre et par année en millions de francs (2016 - 2021)

Quelques chapitres cumulent une proportion importante des coûts bruts de la LiMA, dont trois chapitres affichant des coûts supérieurs à 75 millions de francs entre 2016 et 2021. Il s'agit des chapitres 14 « Appareils d'inhalation et de respirations », 15 « Aides pour l'incontinence » et 21 « Appareils de mesure des états et des fonctions de l'organisme ». Un quatrième chapitre, le chapitre 29 « Matériel de stomathérapie », suit le chapitre 21 avec des coûts entre 45 et 50 millions de francs au cours de la même période.

Le Tableau 9 offre un aperçu plus détaillé des coûts par chapitre de 2016 à 2021.

Tableau 9: Coûts bruts par chapitre en millions de francs (2016-2021)

Coûts bruts par chapitre en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
01 – Appareils d'aspiration	2,8	2,8	2,8	2,8	3,8	4,8
03 - Moyens d'application	20,8	20,6	21,3	22,4	25,2	32,2
05 – Bandages	15,5	14,5	14,6	15,8	14,9	18,5
06 – Appareils à rayonnement lumineux	0,5	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3
09 – Appareils d'électrostimulation	1,1	1,2	1,3	1,4	1,7	3,7
10 – Accessoires de marche	1,8	1,5	1,2	1,3	1,2	1,4
13 - Aides acoustiques	0,08	0,04	0,04	0,05	0,1	0,1
14 – Appareils d'inhalation et de respiration	186,9	196,6	191,7	240,0	250,5	220,1
15 - Aides pour l'incontinence	96,5	96,3	80,6	85,4	88,9	94,7

16 - Articles pour la cryothérapie et /ou thermothérapie	2,3	2,8	3,1	3,6	3,9	1,9
17 - Articles pour traitement compressif	27,2	24,3	23,2	23,8	23,6	28,2
21 - Syst. de mesure des états et fonctions de l'organisme	96,5	83,5	80,4	78,7	88,6	98,0
22- Orthèses préfabriquées	3,1	3,0	3,1	3,4	3,4	4,6
23- Orthèses sur mesure	6,0	5,5	5,0	5,7	5,9	6,7
24 – Prothèses	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	1,2
25 – Aides visuelles	1,4	1,5	1,5	1,3	0,9	1,6
26- Chaussures orthopédiques	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
29 – Matériel de stomathérapie	48,7	46,6	40,5	45,1	45,7	45,4
30 – Appareils de mobilisation thérapeutique	1,4	1,5	1,4	1,8	2,2	1,0
31 – Accessoires pour trachéostomes	1,6	1,5	1,5	1,7	1,9	2,8
34 – Matériel de pansement	39,9	35,2	14,3	1,1	0,6	0,5
35 – Matériel de pansement	15,8	16,5	25,5	31,6	31,5	34,1
99 - Divers	3,4	3,3	3,0	2,7	2,6	2,7
Total (excluant 326, 327 et dummies)	573,9	559,8	516,8	570,8	598,3	604,8

5.2. Evolution des coûts pour les chapitres 14, 15, 21 et 29

Le Tableau 10 offre un aperçu des coûts pour l'ensemble des chapitres 14, 15, 21 et 29. Ceux-ci totalisent 428,5 et 458,2 millions de francs en 2016 et 2021 respectivement, ce qui représente une augmentation de près de 6,9% des coûts pour l'ensemble de ces chapitres entre 2016 et 2021. L'évolution des coûts de ces chapitres connaît toutefois une augmentation distincte avec une hausse de 17,8% pour le chapitre 14 et de 1,5% pour le chapitre 21. Les chapitres 15 et 29 voient au contraire leurs coûts diminués de -1,9% et -6,8% respectivement.

Tableau 10: Coûts bruts des chapitres 14, 15, 21 et 29 en millions de francs (2016-2021)

Coûts bruts des chapitres 14, 15, 21 et 29 en millions de francs (2016 - 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chapitre 14	186,9	196,6	191,7	240,0	250,5	220,1
Chapitre 15	96,5	96,3	80,6	85,4	88,9	94,7
Chapitre 21	96,5	83,5	80,4	78,7	88,6	98,0
Chapitre 29	48,7	46,6	40,5	45,1	45,7	45,4
Coûts bruts chapitres 14, 15, 21 et 29	428,5	423,0	393,3	449,1	473,8	458,2

Les chapitres 14, 15, 21 et 29 représentent entre 74,7% et 79,2% des coûts bruts de la LiMA entre 2016 et 2021 (Tableau 11).

Tableau 11: Coûts cumulés des chapitres 14, 15, 21 et 29, coûts bruts de la LiMA en millions de francs et part des coûts des 4 chapitres sur les coûts bruts de la LiMA en % (2016-2021)

Coûts bruts cumulés des chapitres 14, 15, 21 et 29 et coûts bruts de la LiMA en millions de francs et part des coûts bruts sur la LiMA en % (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coûts chapitres 14, 15, 21 et 29 en millions de francs	428,5	423,0	393,3	449,1	473,8	458,2
Coûts bruts de la LiMA en millions de francs	573,9	559,8	516,8	570,8	598,3	604,8
Part des coûts des 4 chapitres (%)	74,7	75,6	76,1	78,7	79,2	75,8

Les analyses ci-après offrent un aperçu global de l'évolution des coûts pour les 4 chapitres (Figure 4). Cette figure permet d'observer que les coûts des chapitres 15, 21 et 29 sont plus ou moins stables au cours de la période observée alors que les coûts du chapitre 14 fluctuent.

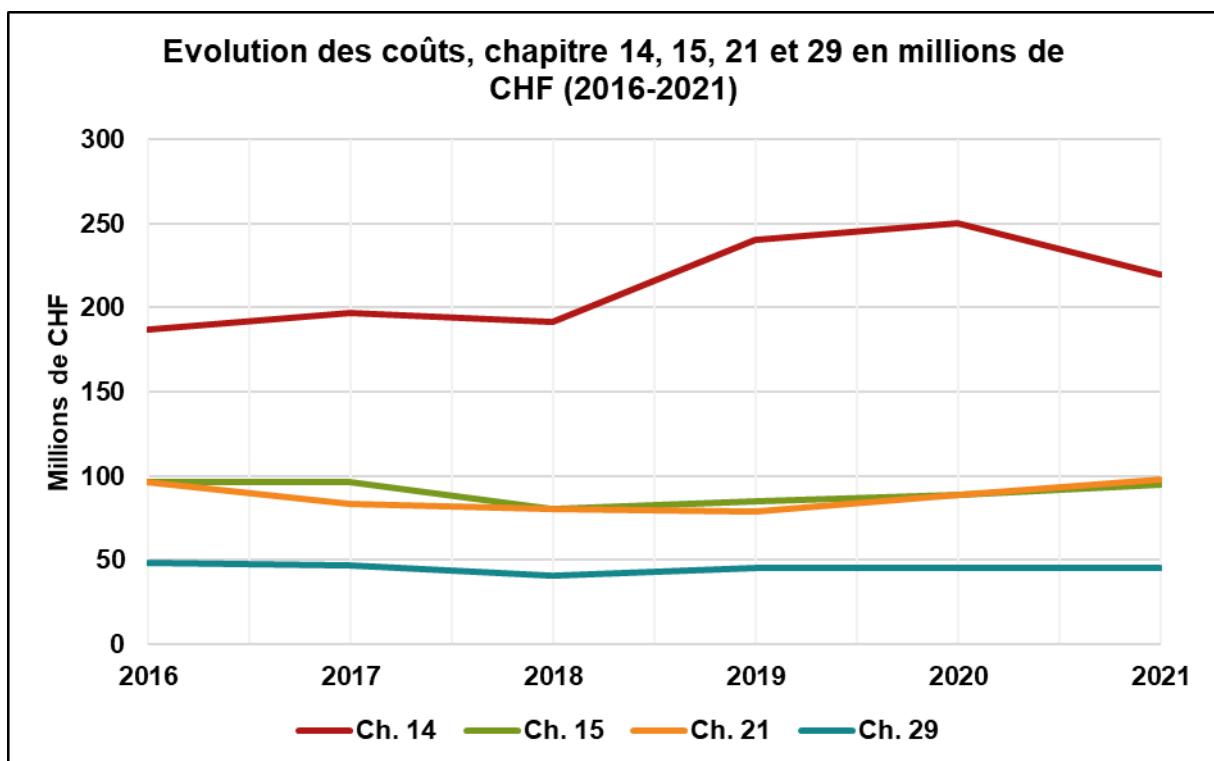


Figure 4: Evolution des coûts, chapitres 14, 15, 21 et 29 en millions de francs (2016 - 2021)

Le chapitre 14 représente 36,4% des coûts de la LiMA en 2021 et a enregistré une augmentation des coûts de 186,9 à 220,1 millions de francs entre 2016 et 2021, soit une hausse de 17,8%. Le chapitre 14 a connu des modifications considérables au cours de cette période. Il comprend plus de 120 positions et, pour plusieurs d'entre elles, le MMR a été modifié. De nouvelles positions ont été introduites, notamment au sous-chapitre 14.03 « Appareils pour éliminer les sécrétions bronchiques ». En 2017, les MMR des positions « achat » 14.11.01.00.1 « Appareil nCPAP, sans compensateur de pression et sans enregistrement des données, achat » et 14.12.02.00.1 « Appareil de respiration à deux niveaux de pression, avec régulateur respiratoire et de durée, achat » ont été réduits, ce qui pourrait avoir contribué à la diminution des coûts enregistrée en 2018. Une augmentation importante des coûts peut être observée en 2019 alors que ceux-ci passent de 191,7 à 240,0 millions de francs de 2018 à 2019 (+25,1%). L'augmentation se poursuit à un rythme moindre entre 2019 et 2020, suivie d'une diminution importante des coûts, passant de 250,5 à 220,1 millions de francs de 2020 à 2021, ce qui constitue une diminution des coûts de -12,1% par rapport à l'année précédente, principalement attribuable à la diminution du MMR de la position 14.11.02.00.2 « Appareil CPAP avec système d'humidification, y compris l'entretien et le matériel d'entretien, location » au 1^{er} mars 2021.

Le chapitre 15 représente 15,7% des coûts de la LiMA en 2021 et connaît une diminution des coûts entre 2016 et 2021. Le volume des coûts est passé de 96,5 à 94,7 millions de francs au cours de cette période, ce qui représente une variation de -1,9%. Une diminution importante est observée entre 2017 et 2018 pour le chapitre 15 alors que les coûts passent de 96,3 à 80,6 millions de francs, ce qui correspond à une variation annuelle de -16,3%. Il est possible que cette diminution des coûts résulte de l'arrêt du TAF du 1^{er} septembre 2017 mentionné dans le chapitre 3 du rapport, car le chapitre 15 inclut des prestations qui sont largement utilisées dans les EMS. L'arrêt a donc pu avoir un impact direct sur la quantité de produits de la LiMA facturés à la charge de l'AOS. Le volume des coûts a par la suite augmenté de manière constante entre 2018 et 2021.

Le chapitre 21 qui représente 16,2% des coûts de la LiMA en 2021 a connu une légère augmentation de 1,6% au cours de période de 2016 à 2021. De 2016 et 2019, les coûts diminuent constamment, passant de 96,5 à 78,7 millions de francs (-18,5%). Cette diminution pourrait résulter en partie de révisions et diminutions successives du MMR de l'une des positions avec les coûts le plus élevé de ce chapitre (voir 6.3.3.). Cette diminution des coûts est suivie par une augmentation de 12,6% en 2020 et pourrait résulter d'une augmentation des coûts associés aux sous-chapitres 21.05 et 21.06 suite à l'introduction de nouvelles technologies (capteurs).

Le chapitre 29 représente 7,5% des coûts de la LiMA en 2021. Les coûts du chapitre 29 a diminué de -6,8%, passant de 48,7 à 45,4 millions de francs de 2016 à 2021. Entre 2017 et 2018, une diminution des coûts de 46,6 à 40,5 millions de francs peut être observée (-13,1%). Comme dans le cas du chapitre 15, le chapitre 29 inclut des prestations qui sont souvent utilisées dans les EMS. L'arrêt du TAF pourrait également expliquer cette diminution des coûts en 2018. En avril 2019, toutes les positions incluses dans ces sous-chapitres ont été fusionnées (voir 6.3.4.3.) et les MMR revus à la baisse. Entre 2018 et 2019, les coûts passent de 40,5 à 45,4 millions de francs (+11,5%). Suite à cette augmentation, les coûts restent plus ou moins constants au cours des années suivantes.

5.3. Evaluations par chapitres et sous-chapitres

Les évaluations aux niveaux des chapitres et sous-chapitres permettent de documenter certains changements survenus pendant la révision de la LiMA et leurs conséquences sur les variations des coûts. Tous les chapitres ne sont pas évalués en détail. Deux critères permettent de sélectionner les chapitres soumis à des analyses plus détaillées. La variation des coûts entre 2016 et 2021 (Figure 5) et/ou la part des coûts du chapitre par rapport à aux des coûts bruts de la LiMA en 2021 (Figure 6).

La Figure 5 offre un aperçu de la variation des coûts par chapitre par rapport à l'année de référence 2016. L'amplitude des variations est particulièrement marquée pour les chapitres 01 « Appareils d'aspiration » (+71,4%), 03 « Moyens d'application » (+55,0%), 09 « Appareils d'électrostimulation » (+228,6%) et 31 « Accessoires pour trachéostomies » (+82,4%).

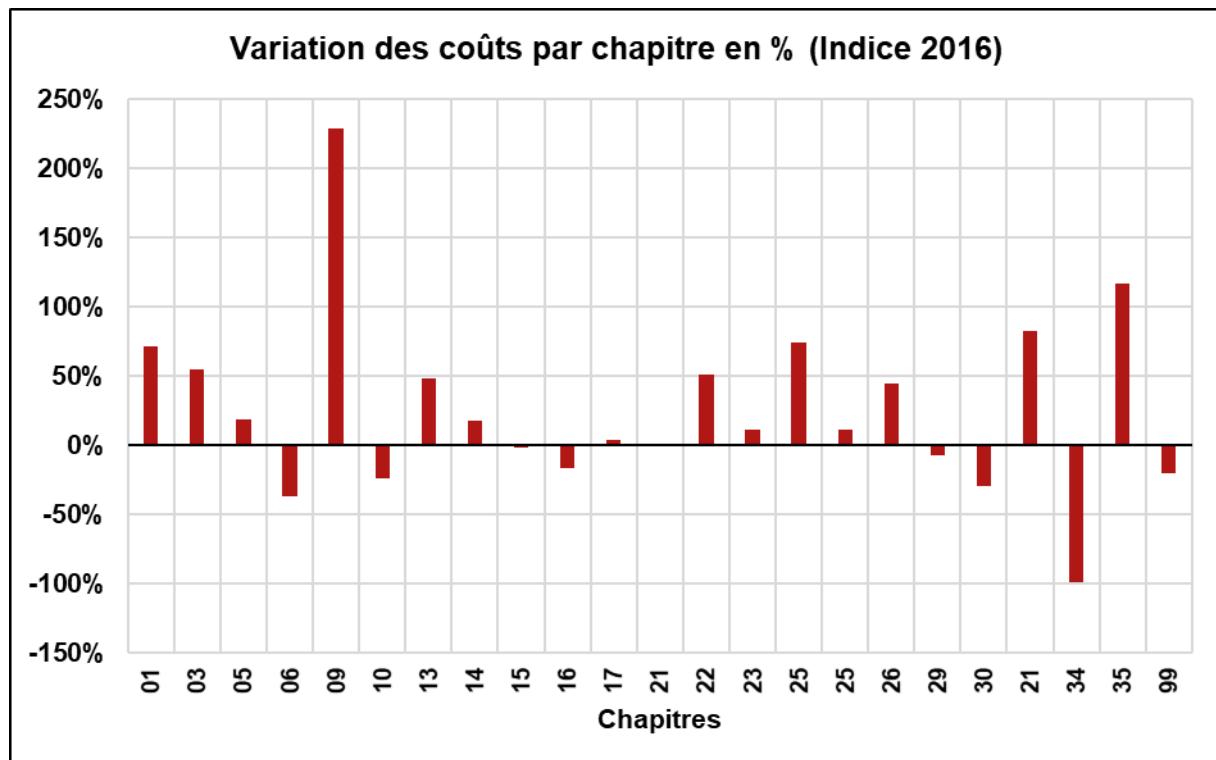


Figure 5 : Variations des coûts par chapitre en % (Indice 2016)

D'autres chapitres indiquent des fluctuations importantes sans qu'ils ne soient retenus pour des évaluations plus approfondies. Les chapitres 13 et 24 représentent une très faible proportion des coûts bruts de la LiMA en 2021 (0,02% et 0,19% respectivement) (Figure 6). Le chapitre 22, n'existe pas entre 2016 et 2021. La présence de chiffres pour ce chapitre résulte d'une modification structurelle de la LiMA et d'une distorsion des données (voir 2.5.6.). Les prestations de ce nouveau chapitre 22 existaient déjà sous le chapitre 23 entre 2016 et 2021, ce qui explique pourquoi des données peuvent être observées. Les chapitres 26, 34 et 35 ne font également pas l'objet d'analyses détaillées par sous-chapitre puisque les variations importantes observées résultent de modifications structurelles de la LiMA (voir 2.5.6.).

La Figure 6 indique la part des coûts des prestations LiMA par chapitre. Outre les chapitres 14, 15, 21 et 29 déjà analysés en 5.2 les chapitres 03 « Moyens d'application » (5,3%), 05 « Bandages » (3,1%) et 17 « Articles pour traitement compressif » (4,7%) constituent une proportion non négligeable des coûts bruts de la LiMA en 2021. Des évaluations au niveau des sous-chapitres sont réalisées pour ces chapitres.

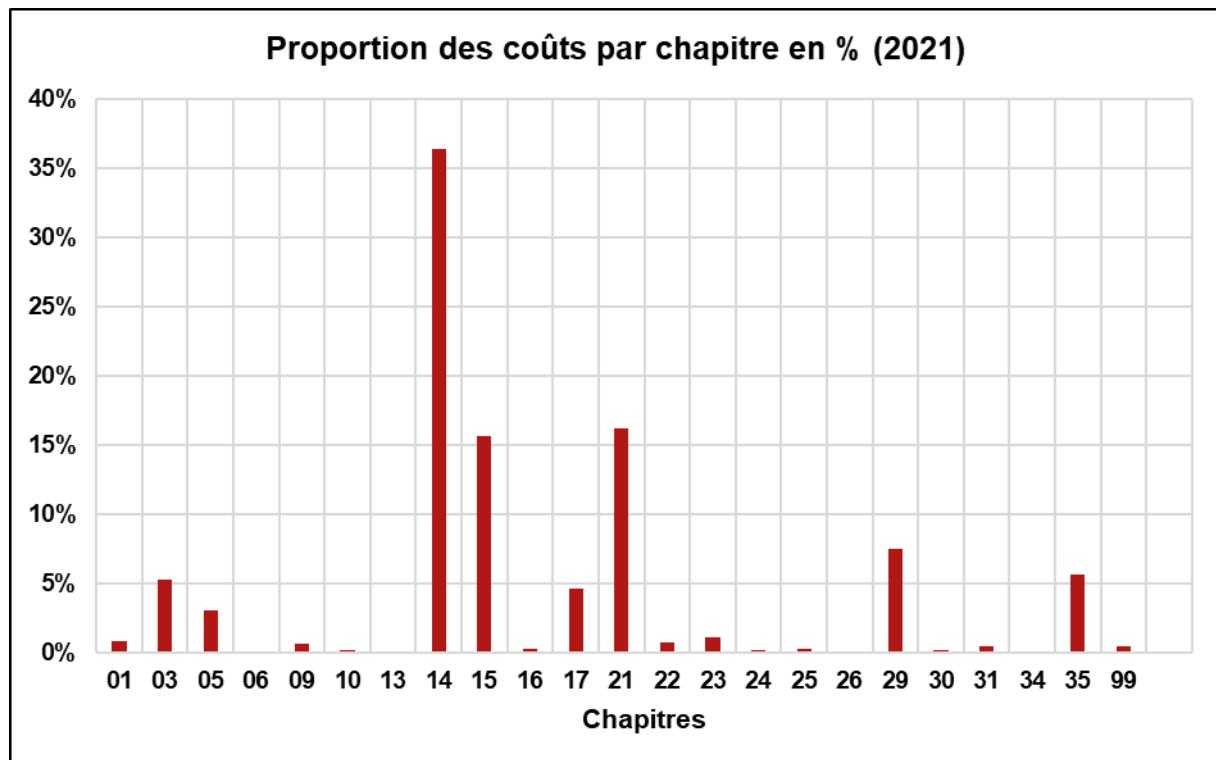


Figure 6: Proportion des coûts par chapitre en % (2021)

Sur la base des variations des coûts entre 2016 et 2021 et/ou de la part des coûts de 2021, les chapitres 01, 03, 05, 09, 17 et 31 ont été retenus pour des évaluations plus détaillées.

5.3.1. Chapitre 01 : Appareils d'aspiration

Le chapitre 01 représente 0,79% des coûts bruts de la LiMA en 2021 (Figure 6) et indique une variation de +71,4% entre 2016 et 2021 (Figure 5). Les coûts des prestations de la LiMA du chapitre 01 « Appareils d'aspiration » restent relativement stables de 2016 à 2019. En 2020, une augmentation significative est observée par rapport à 2019 (37,6%), suivie d'une augmentation de 24,8% en 2021. Les coûts des prestations de la LiMA sont passés de 2,8 millions en 2016 à 4,8 millions de francs en 2021, ce qui correspond à une augmentation des coûts de 71,5% au cours de cette même période pour le chapitre 01 (Tableau 12). Cette hausse des coûts pour l'ensemble du chapitre 01 est mise en évidence dans la Figure 7.

Tableau 12: Chapitre 01 « Appareils d'aspiration » - Coûts bruts en millions de francs (2016 à 2021)

Chapitre 01 « Appareils d'aspiration » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
2,8	2,8	2,8	2,8	3,8	4,8

**Chapitre 01: Evolution des coûts bruts en millions de CHF
(2016 - 2021)**

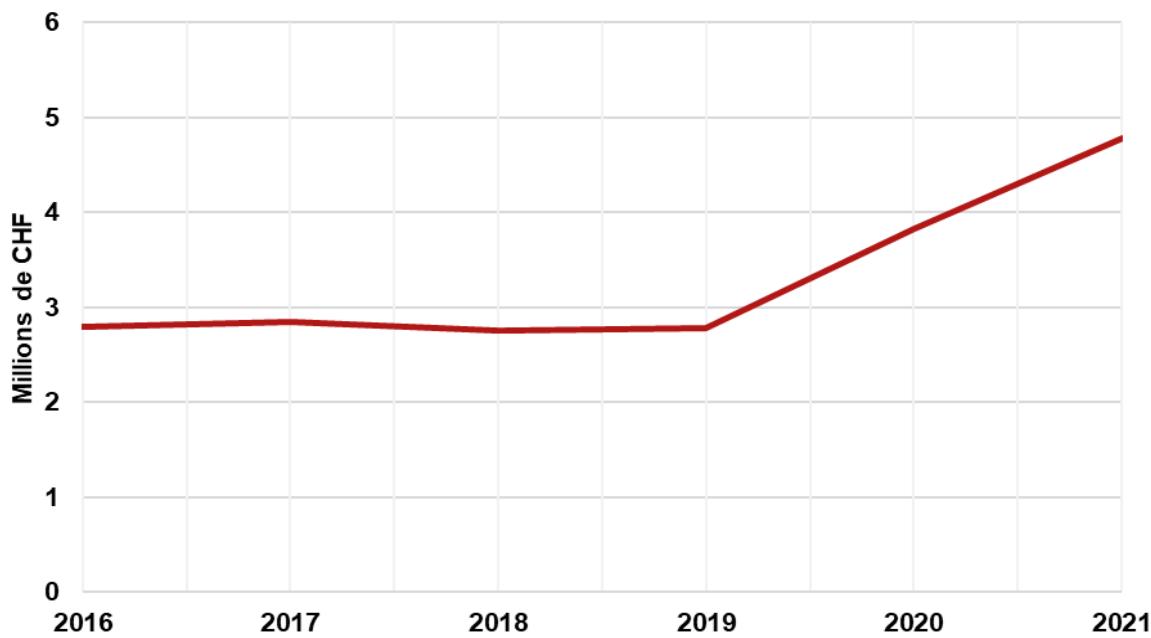


Figure 7: Chapitre 01 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Au cours de la période étudiée, le chapitre 01 comprend 3 sous-chapitres : 01.01 « Tire-lait », 01.02 « Appareils d'aspiration pour les voies respiratoires », 01.03 « Système d'aspiration pour épanchement pleural et ascite ». Le Tableau 13 présente les coûts bruts en francs pour chacun de ces sous-chapitres entre 2016 et 2021.

Tableau 13: Sous-chapitres 01 « Appareils d'aspiration » -- Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)

Sous-chapitres 01 « Appareils d'aspiration » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
01.01	1,6	1,4	1,3	1,4	2,2	3,0
01.02	0,7	0,7	0,6	0,8	0,9	0,5
01.03	0,5	0,8	0,9	0,6	0,7	1,2

Le sous-chapitre 01.01 « Tire-lait » a connu une diminution des coûts entre 2016 et 2018. Des augmentations successives de 57,2% et 39,2% des coûts sont par la suite observées en 2020 et 2021. Le sous-chapitre 01.01 a connu une augmentation totale des coûts bruts de 90,8% passant de 1,6 à 3,0 millions de francs de 2016 à 2021. En avril 2020, deux nouvelles positions « achat » et une position pour le set d'accessoires ont été introduites au sous-chapitre 01 « Tire-lait ». La hausse du MMR pour plusieurs positions de ce sous-chapitre pourrait également avoir contribué à l'augmentation des coûts.

Sous-chapitre 01: Evolution des coûts bruts en millions de CHF (2016 - 2021)

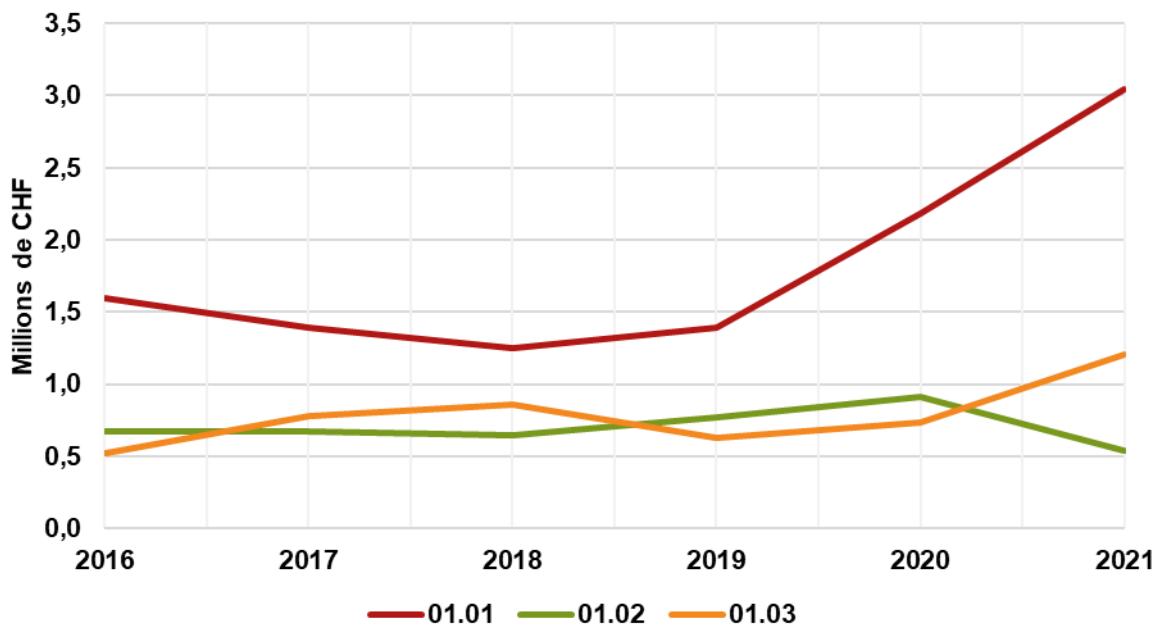


Figure 8: Sous-chapitres 01 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 à 2021)

Une diminution de -20,2% des coûts est observée pour le sous-chapitre 01.02 « Appareils d'aspiration pour les voies respiratoires » entre 2016 et 2021. Cette diminution n'est pas constante et est particulièrement marquée entre 2020 et 2021. Une nouvelle position « achat » a été introduite en 2021, ce qui pourrait avoir eu comme effet de réduire les coûts associés à la location des appareils d'aspirations. Pour des thérapies à long terme et lors d'une maladie chronique, l'achat est jugé plus économique que la location. Parallèlement, les MMR des positions de location ont diminués.

Les coûts du sous-chapitre 01.03 « Système d'aspiration pour épanchement pleural et ascite » augmentent de manière significative entre 2016 et 2021, passant 0,5 à 1,2 millions de francs de 2016 à 2021 (+129,9%). La

Sous-chapitre 01: Evolution des coûts bruts en millions de CHF (2016 - 2021)

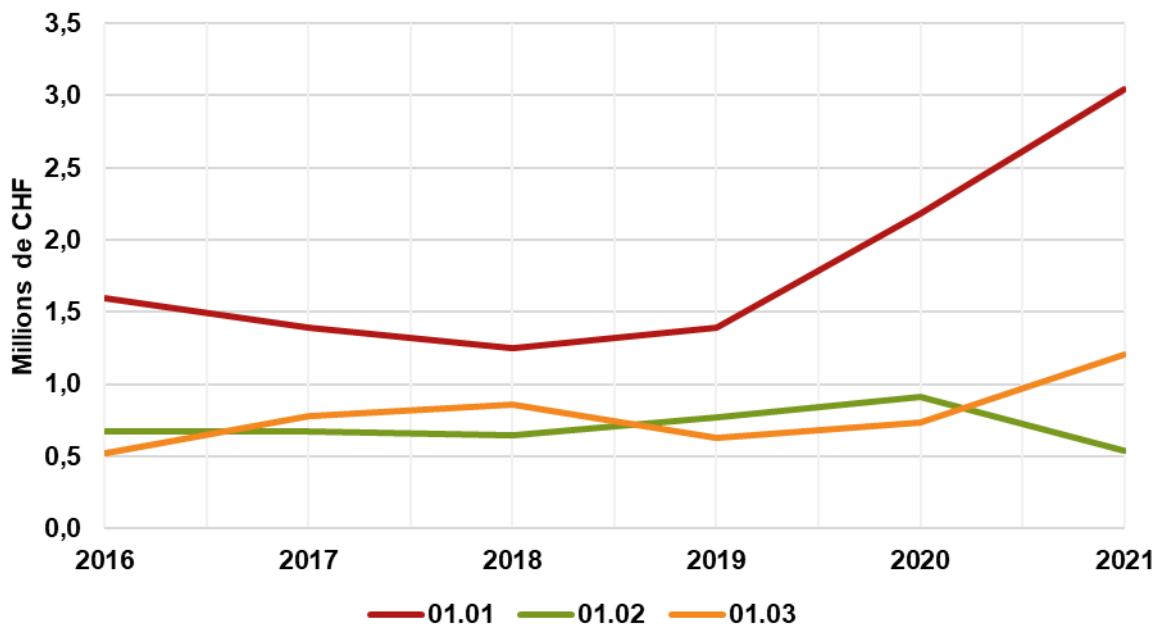


Figure 8 illustre une hausse des coûts jusqu'en 2018, suivi d'une diminution en 2019. Au 1^{er} avril 2020, le MMR a été réduit et une rémunération par set indépendante de l'emballage et du volume a été introduite. Au 1^{er} juillet 2021, le MMR d'avant la modification du 1^{er} avril 2020 a été réintroduit.

5.3.2. Chapitre 03 : Moyens d'application

Le chapitre 03 représente 5,3% des coûts des prestations LiMA en 2021 (Figure 6) et a connu une variation de ses coûts de +55,0% entre 2016 et 2021 (Figure 5).

Tableau 14: Chapitre 03 « Moyens d'application » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Chapitre 03 « Moyens d'applications » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
20,8	20,6	21,3	22,4	25,2	32,2

Le Tableau 14 indique une accentuation de l'augmentation des coûts à partir de 2019 avec des hausses successives de 12,6% et 27,8% en 2020 et 2021. La Figure 9 met en relief cette augmentation plus marquée des coûts à partir de 2020.

Chapitre 03: Evolution des coûts bruts en millions de CHF (2016 - 2021)

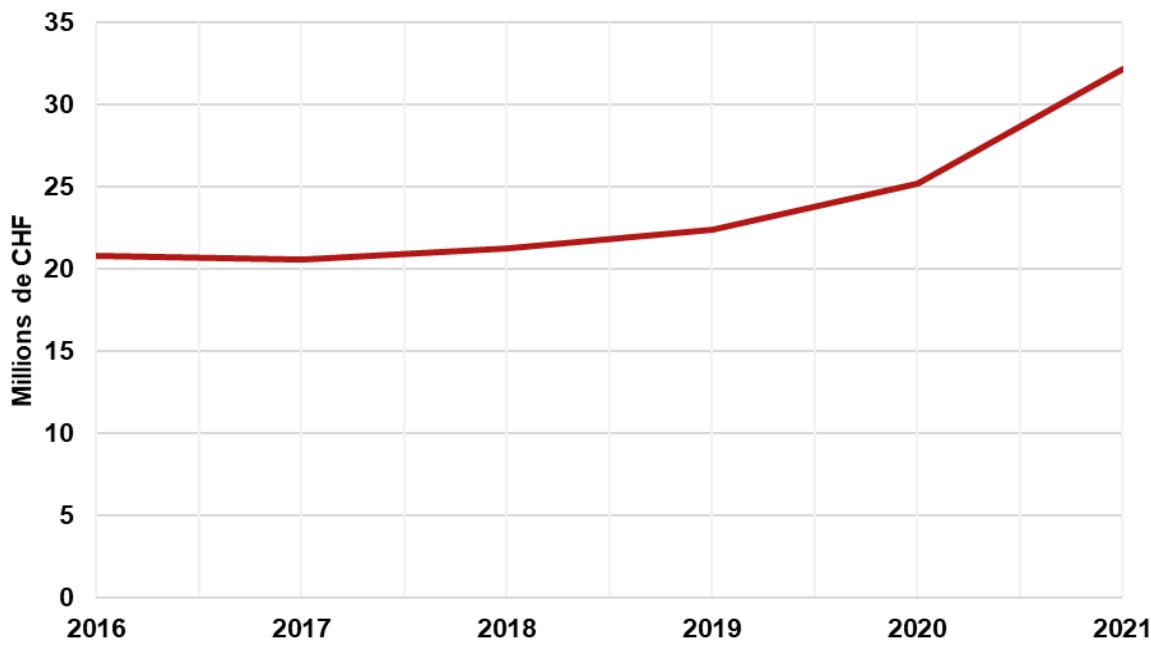


Figure 9 : Chapitre 03 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

En 2021, le chapitre 03 comprend 5 sous-chapitres : 03.01 « Moyens d'application pour la nutrition artificielle », 03.02 « Pompes à insuline », 03.03 « Pompes à perfusion », 03.04 « Matériel pour perfusion » et 03.05 « Accessoires pour injection ».

Les sous-chapitres 03.06 et 03.07 sont visibles dans le Tableau 15 alors qu'ils ont été introduits au 1^{er} octobre 2022 seulement. Les données observées pour les sous-chapitres 03.06 et 03.07 appartiennent en réalité à des positions reliées aux sous-chapitres 03.03, 03.04 et 03.05 au cours de la période étudiée. Cette distorsion déjà détaillée en 2.5.6. complique l'évaluation des sous-chapitres du chapitre 03. Le chapitre 03.03 a été supprimé au 1^{er} octobre 2022.

Une analyse plus approfondie permet toutefois d'observer une augmentation des coûts pour tous les sous-chapitres du chapitre 03 entre 2016 et 2021, à l'exception du sous-chapitre 03.05. En effet, la diminution des coûts du sous-chapitre 03.05 ne peut pas être interprétée comme une diminution objective et résulte plutôt des déplacements susmentionnés.

Tableau 15: Sous-chapitres 03 « Moyens d'application » -- Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)

Sous-chapitres 03 « Moyens d'application » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
03.01	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4	0,5
03.02	6,1	6,1	5,9	6,1	7,2	11,7
03.03	1,7	1,8	2,3	2,8	3,4	4,4
03.04	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5	1,9
03.05	8,5	7,9	7,7	6,0	5,7	5,9
03.06	0,4	0,4	0,4	0,6	0,8	0,9
03.07	2,6	2,8	3,2	5,1	6,2	6,9

Bien que le sous-chapitre 03.01 « Moyens d'application pour la nutrition artificielle » représente une faible part de l'ensemble des coûts associés au chapitre 03, une augmentation considérable peut être observée de 2016 à 2021. Les coûts sont passés de 100 000 à 550 000 francs de 2016 à 2021 (+422,1%), ce qui pourrait être attribuable à une augmentation des quantités.

Les coûts du sous-chapitre 03.02 « Pompe à insuline » augmentent de 6,1 à 7,2 millions de francs entre 2016 à 2020 pour ensuite faire un bond substantiel et atteindre 11,7 millions de francs en 2021, ce qui représente une hausse des coûts de 93,4% pour ce sous-chapitre entre 2016 et 2021. Le MMR « utilisation personnelle » de la seule position de ce chapitre a été révisé à la baisse en 2018, ce qui peut expliquer la légère diminution des coûts en 2018.

Le sous-chapitre 03.03 « Pompe à perfusion » a également connu une augmentation des coûts entre 2016 et 2021, passant de 1,7 à 4,4 millions de francs de 2016 à 2021 (+166%). Cette croissance pourrait être le résultat d'une augmentation des quantités. Seule une modification rédactionnelle a été apportée en 2019.

La Figure 10 met en évidence l'évolution des coûts pour les sous-chapitres du chapitre 03.

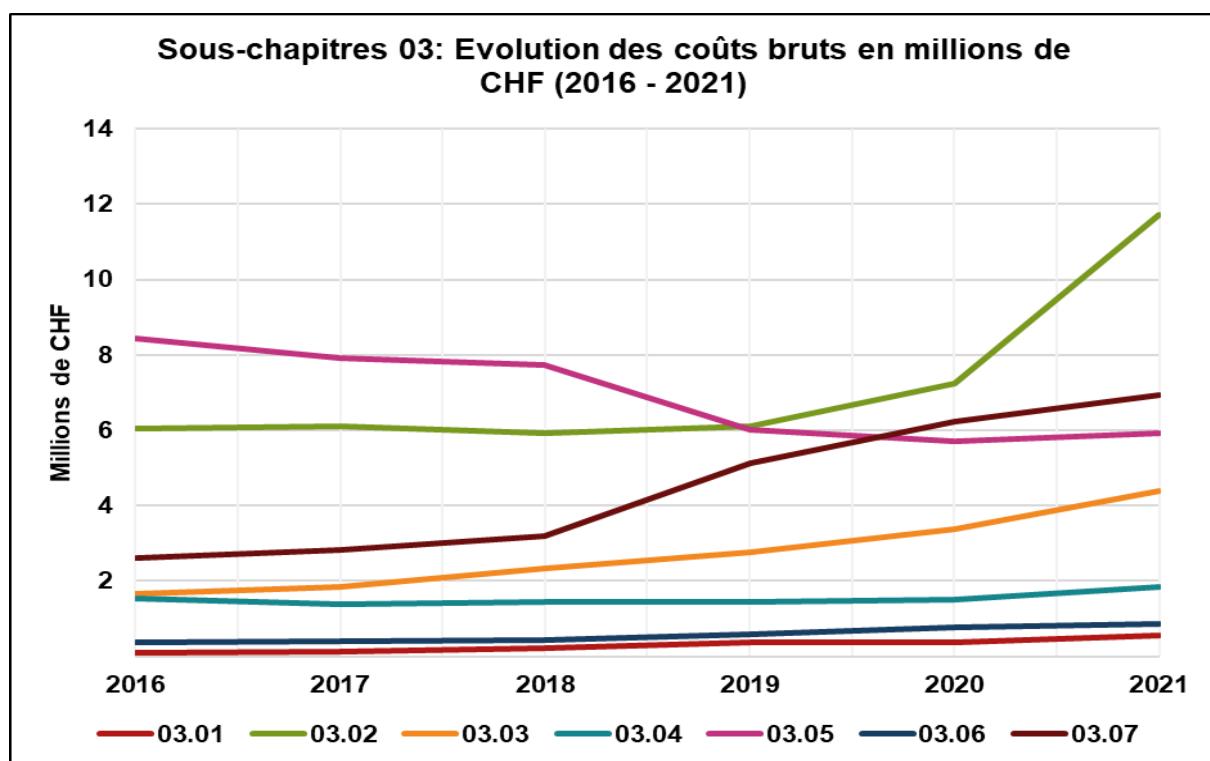


Figure 10: Sous-chapitres 03 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Les variations des coûts ne peuvent pas directement être attribués à des modifications des MMR pour la plupart des sous-chapitres du chapitre 03. Elles sont parfois attribuables à des modifications structurelles internes au chapitre 03.

5.3.3. Chapitre 05 : Bandages

Le chapitre 5 représente 3,1% des coûts bruts des prestations LiMA en 2021 (Figure 6) et a connu une variation de +19,1% des coûts entre 2016 et 2021 (Figure 5). Au cours de cette période, les coûts sont passés de 15,5 millions à 18,5 millions de francs (Tableau 16). Entre 2016 et 2020, les coûts associés à ce chapitre sont restés relativement stables, suivi d'une augmentation significative entre 2020 et 2021 (+24%).

Tableau 16: Chapitre 05 « Bandages » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Chapitre 05 « Bandages » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
15,5	14,5	14,6	15,8	14,9	18,5

La Figure 11 met en évidence l'évolution des coûts du chapitre 5 et l'augmentation marquée des coûts en 2021.

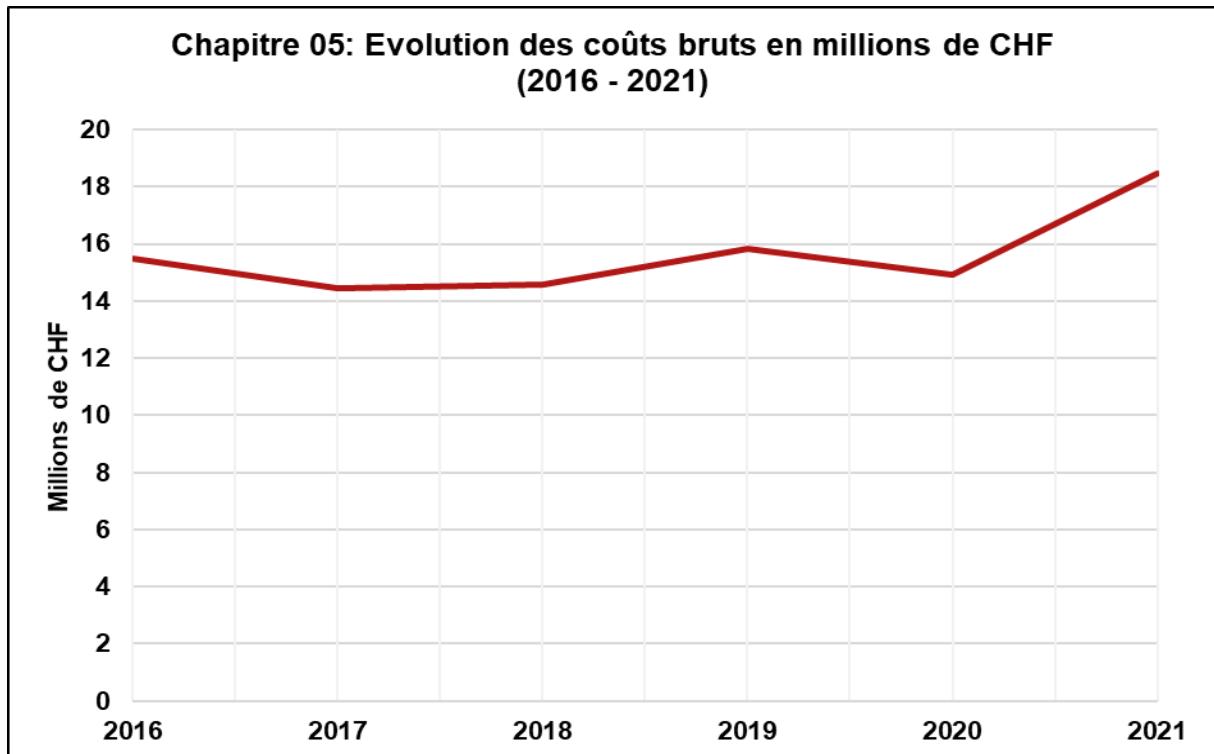


Figure 11: Chapitre 05 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016-2021)

Pendant la période étudiée, le chapitre 05 comprend 18 sous-chapitres : 05.02 « Cheville », 05.04 « Genou », 05.06 « Hanche », 05.07 « Main », 05.08 « Coude », 05.09 « Epaule », 05.10 « Bras », 05.11 « Tronc/abdomen », 05.12 « Colonne cervicale », 05.13 « Colonne thoracique », 05.14 « Colonne lombaire », 05.16 « Bandage herniaire selon localisation », 05.17 « Suspensoirs » et 05.20 « Tape rigide/élastique ».

Les sous-chapitres 05.16 « Bandage herniaire selon localisation », 05.17 « Suspensoirs » ont été supprimés au 1^{er} octobre 2020.

Tableau 17: Sous-chapitres 05 « Bandages » - Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)

Sous-chapitres 05 « Bandages » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
05.02	2,8	2,7	2,8	2,9	2,5	3,1
05.04	4,0	3,7	3,9	4,4	4,2	4,7
05.06	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,11
05.07	4,3	4,1	4,1	4,2	3,9	4,4

05.08	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0
05.09	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
05.10	0,04	0,04	0,05	0,11	0,12	0,14
05.11	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6
05.12	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
05.13	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
05.14	1,8	1,5	1,5	1,6	1,6	3,2
05.16	0,07	0,07	0,07	0,07	0,06	0,02
05.17	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
05.20	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,4

Une augmentation des coûts peut être observée pour les chapitres 05.02, 05.04, 05.06, 05.07, 05.10, 05.11, 05.14, 05.20 (Tableau 17).

Les sous-chapitres 05.14 et 05.20 ont enregistrés les plus fortes augmentations des coûts. Les coûts sont passés de 1,8 à 3,2 millions de francs de 2016 à 2021 pour le sous-chapitre 05.14. Aucune modification du MMR n'a été apportée aux positions de ce sous-chapitre au cours de cette période. Il est possible que cette augmentation résulte d'une modification introduite au 1^{er} avril 2022 et d'une distorsion des données. Seules des analyses subséquentes dans le cadre du prochain monitorage de la LiMA, permettront de confirmer ou non cette hypothèse. Le sous-chapitre 05.20 a également connu une augmentation passant de 124 000 à 353 000 francs de 2016 à 2021. Au 1^{er} octobre 2018, des positions du chapitre 34 ont été déplacées vers le sous-chapitre 05.20. Les chiffres indiqués dans le tableau pour les années 2016-2017 résultent soit à une distorsion des données (voir 2.5.6.), soit de ce déplacement de position. Ce déplacement vers le sous-chapitre 05.20 pourrait également expliquer l'augmentation importante des coûts de 2019, alors qu'ils passent de 145 000 à 320 000 francs de 2018 à 2019.

Certains sous-chapitres du chapitre 05 ont connu une diminution des coûts. L'impact de ces baisses sur les coûts est toutefois relativement faible en raison la part limitée que ces sous-chapitres représentent sur l'ensemble des coûts du chapitre 05.

La Figure 12 offre un aperçu des variations des coûts pour les sous-chapitres du chapitre 05.

Sous-chapitres 05: Evolution des coûts bruts en millions de CHF (2016-2021)

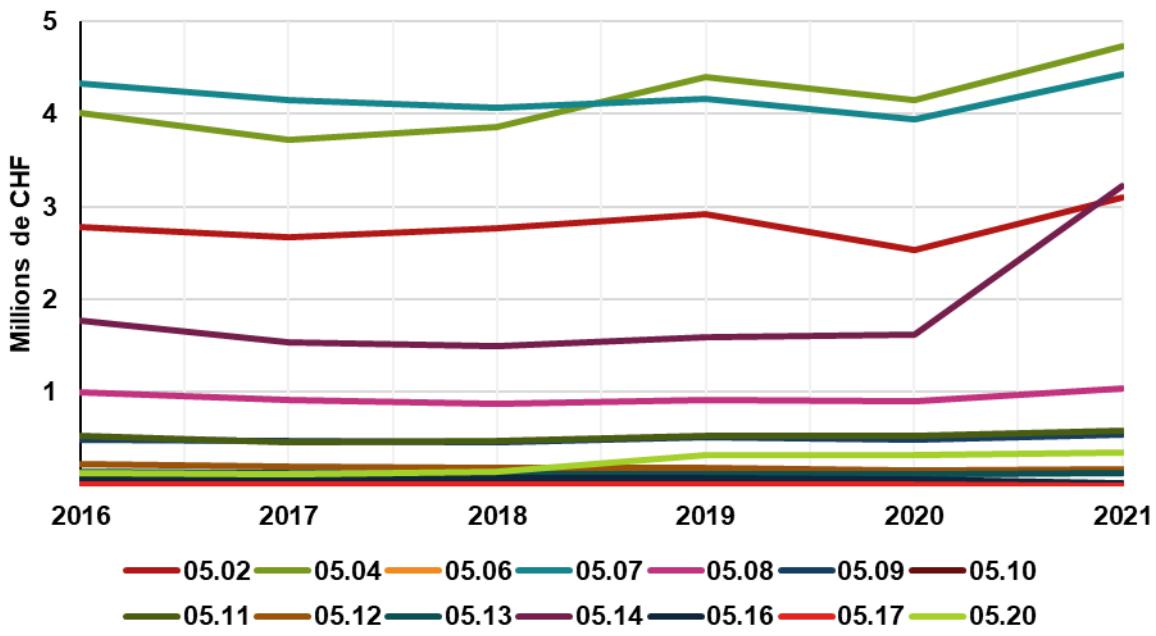


Figure 12: Sous-chapitres 05 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

5.3.4. Chapitre 09 : Appareils d'électrostimulation

Le chapitre 09 « Appareils d'électrostimulation » représente 0,62% des coûts bruts de l'ensemble des coûts des prestations LiMA en 2021 (Figure 6). Les coûts de ce chapitre ont connu une augmentation de 228,6% entre 2016 et 2021 (Figure 5).

Le Tableau 18 indique les coûts bruts en francs des prestations de la LiMA du chapitre 09. Une augmentation constante des coûts bruts est observée entre 2016 et 2021. Entre 2020 et 2021, une augmentation significative est observée de 1,7 à 3,7 millions de francs (+118,1%).

Tableau 18: Chapitre 09 « Appareils d'électrostimulation » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Chapitre 09 : Appareils d'électrostimulation – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)						
2016	2017	2018	2019	2020	2021	
1,1	1,2	1,3	1,4	1,7	3,7	

La Figure 13 met en relief l'augmentation survenue entre 2020 et 2021 ainsi que l'augmentation importante des coûts pour ce chapitre entre 2016 et 2021 (+228,6%).

Chapitre 09: Evolution des coûts bruts en millions de CHF (2016 - 2021)

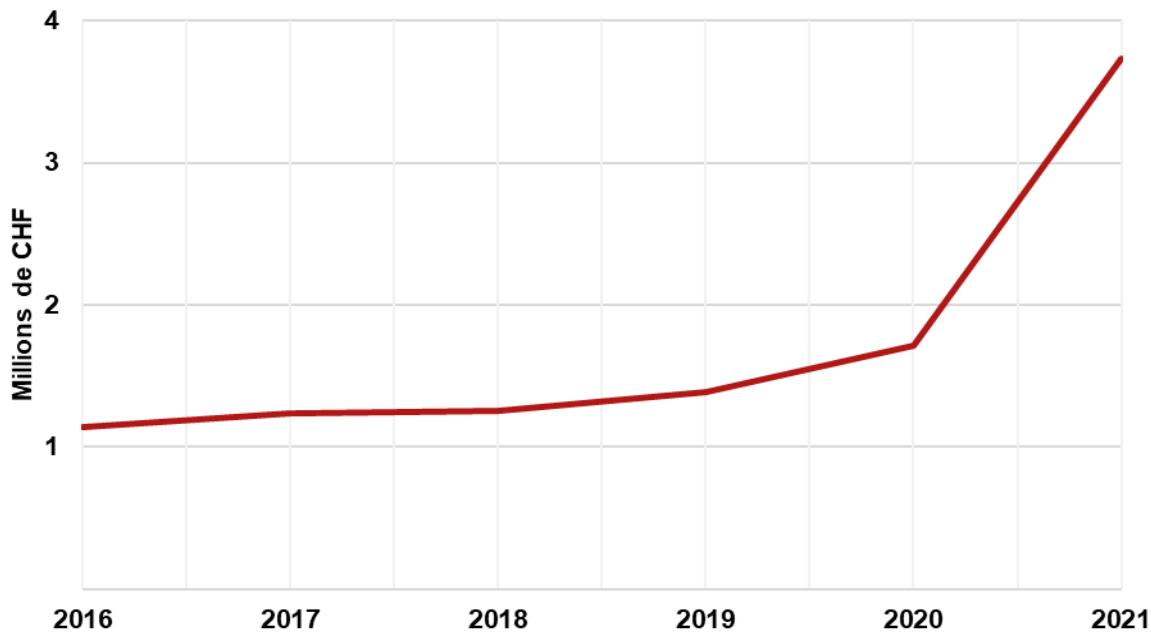


Figure 13: Chapitre 09 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016-2021)

Entre 2016 et 2021, le chapitre 09 comprend 4 sous-chapitres : 09.01 « Appareils pour iontophorèse », 09.02 « Appareils de neurostimulation », 09.03 « Défibrillateur portable (Wearable Cardioverter Defibrillator, WCD) » et 09.04 « Appareils destinés à la mise en place et à l'application du traitement par tumor treating fields (TTFields). » Le Tableau 19 offre un aperçu de l'évolution des coûts bruts des sous-chapitres du chapitre 09 entre 2016 et 2021.

Tableau 19 : Sous-chapitres 09 « Appareils d'électrostimulation » - Coûts bruts des prestations LiMA en millions de francs (2016-2021)

Sous-chapitres 09 « Appareils d'électrostimulation » – Coûts bruts en millions de francs (2016- 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
09.01	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
09.02	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,6
09.03	0,6	0,8	0,8	0,9	1,3	2,5
09.04	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6

Une évaluation de l'évolution de ces coûts bruts permet d'observer une augmentation des coûts bruts pour deux sous-chapitres (09.02 et 09.03). L'augmentation pour le sous-chapitre 09.03 « Défibrillateur portable (WCD) » est particulièrement importante entre 2020 et 2021 (Figure 14). Elle ne peut cependant pas être attribuée à des changements spécifiques (hausse de MMR ou ajout de nouvelles positions). Cette hausse pourrait être attribuable à une augmentation des quantités.

Sous-chapitre 09: Evolution des coûts bruts en millions de CHF (2016-2021)

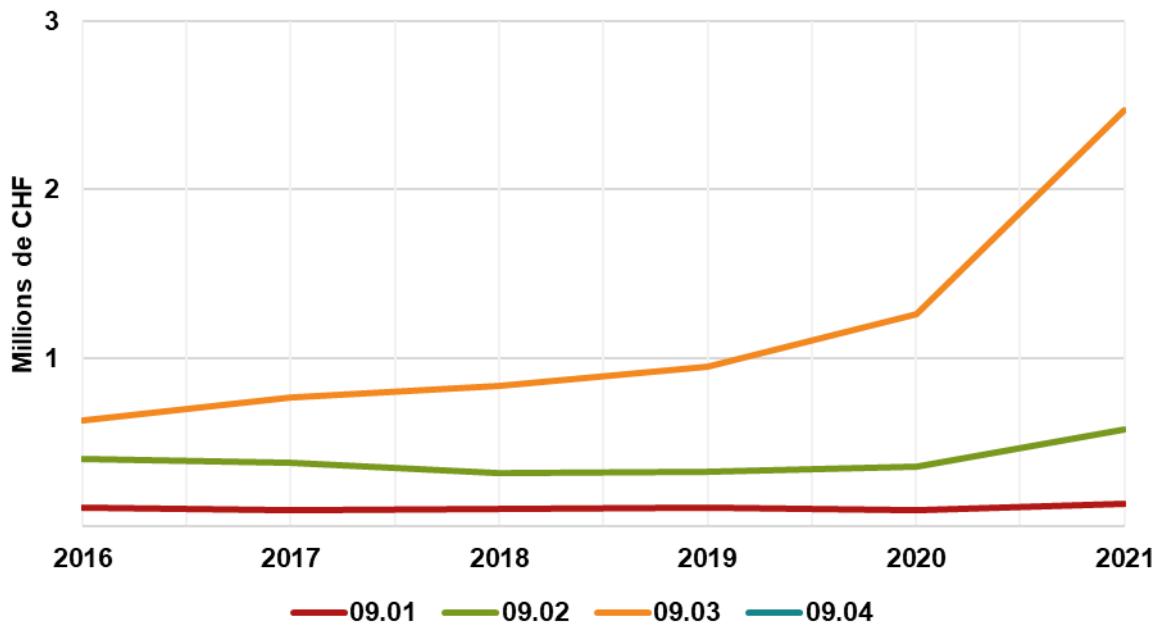


Figure 14: Sous-chapitres 09 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)²⁵

L'introduction du sous-chapitre 09.04 avec la position 09.04.01.00.2 « TTFields pour le traitement du glioblastome nouvellement diagnostiquée » en avril 2021 pourrait expliquer la hausse résiduelle des coûts du chapitre 09.

5.3.5. Chapitre 17 : Articles pour traitement compressif

Le chapitre 17 représente environ 4,7% des coûts bruts de la LiMA en 2021 (Figure 6) et connaît une variation de +3,7% entre 2016 et 2021 (Figure 5).

Les coûts n'évoluent pas de manière linéaire entre 2016 et 2021. Une diminution successive de 10% et 5% respectivement en 2017 et 2018 est observée, suivie par une légère augmentation en 2019. Cette hausse s'intensifie à partir de 2021 alors que les coûts passent de 23,6 à 28,2 millions de francs de 2020 en 2021 (+19,3%) (Tableau 20).

Tableau 20: Chapitre 17 « Articles pour traitement compressif » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Chapitre 17 « Articles pour traitement compressif » – Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
27,2	24,3	23,2	23,8	23,6	28,2

La Figure 15 illustre une évolution relativement stable des coûts entre 2017 et 2020.

²⁵ Le sous-chapitre 09.04 a été introduit au 1^{er} avril 2021 et n'apparaît donc pas sur la courbe de l'évolution des coûts.

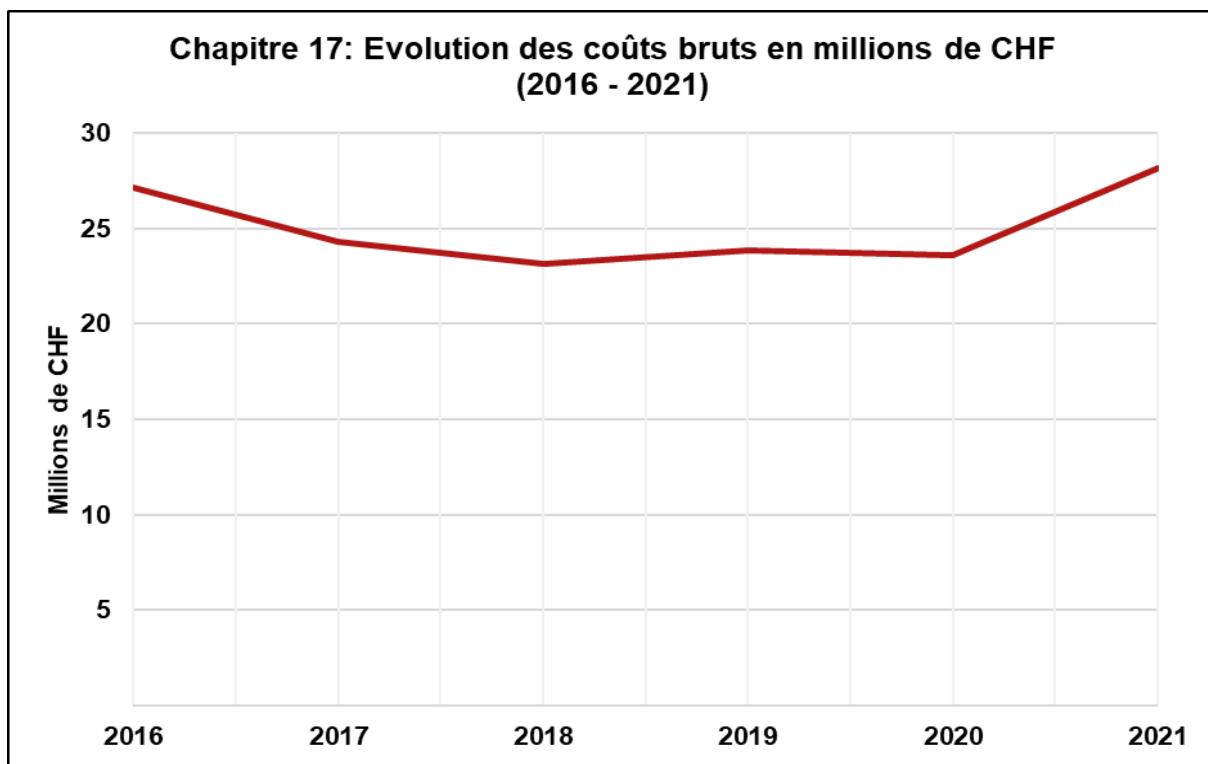


Figure 15: Chapitre 17 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Au cours de la période étudiée, le chapitre 17 comprend 10 sous-chapitres : 17.01 « Bas médicaux de contention du mollet (A-D) », 17.02 « Bas et collants médicaux de compression, classe de compression 2 (23-32mmHg), à maillage circulaire », 17.03 « Bas et collants médicaux de compression (MKS), classes de compression 3 et 4, ($\geq 34\text{mmHg}$), à maillage circulaire », 17.04 « Collants médicaux de contention (A-T) », 17.05 « Bas de compression spéciaux », 17.10 « Bandages compressifs sur mesure », 17.12 « Dispositifs d'aide à la mise en place », 17.15 « Bandages compressifs sur mesure, à maillage rectiligne », 17.20 « Appareil pour le traitement compressif » et 17.30 « Bandages compressifs ». Les sous-chapitres 17.01, 17.04 et 17.10 ont été supprimés au 1^{er} avril 2019.

Tableau 21: Sous-chapitres 17 « Articles pour traitement compressif » -- Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)

Sous-chapitres 17 « Articles pour traitement compressif » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
17.01	7,9	6,7	6,0	1,8	0,1	0,1
17.02	9,7	9,3	9,4	17,4	19,8	22,7
17.03	5,4	4,6	4,1	1,5	0,4	0,3
17.04	2,2	1,8	1,6	0,5	0,0	0,0
17.05	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
17.10	0,9	0,7	0,8	0,2	0,0	0,0
17.12	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,3
17.15	0,0	0,0	0,0	0,3	0,9	2,4
17.20	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
17.30	1,0	0,9	1,0	1,7	1,8	2,0

Le chapitre 17 a été restructuré de manière importante au cours de la période étudiée suite à une modification du système de classification des produits. Les diminutions des coûts observées pour ces sous-chapitres résultent en grande partie de ces déplacements ou suppressions de positions plutôt que d'une diminution objective des coûts (Tableau 21).

Ces restructurations permettent d'expliquer l'augmentation importante des coûts observée pour le sous-chapitre 17.02 en 2019 (Figure 16). En outre, la diminution des coûts du sous-chapitre 17.10 observable parallèlement à l'augmentation des coûts du sous-chapitre 17.15 à partir de 2019 est en partie le résultat d'un déplacement de positions du sous-chapitre 17.10 vers le sous-chapitre 17.15 au 1^{er} avril 2019.

Jusqu'en 2018, le sous-chapitre 17.30 appartenait au chapitre 34. En octobre 2018, plusieurs positions sont introduites dans ce sous-chapitre, ce qui résulte en une augmentation importante des coûts en 2019, passant de 1 million à 1,7 millions de francs de 2018 à 2019 (+69,1%).

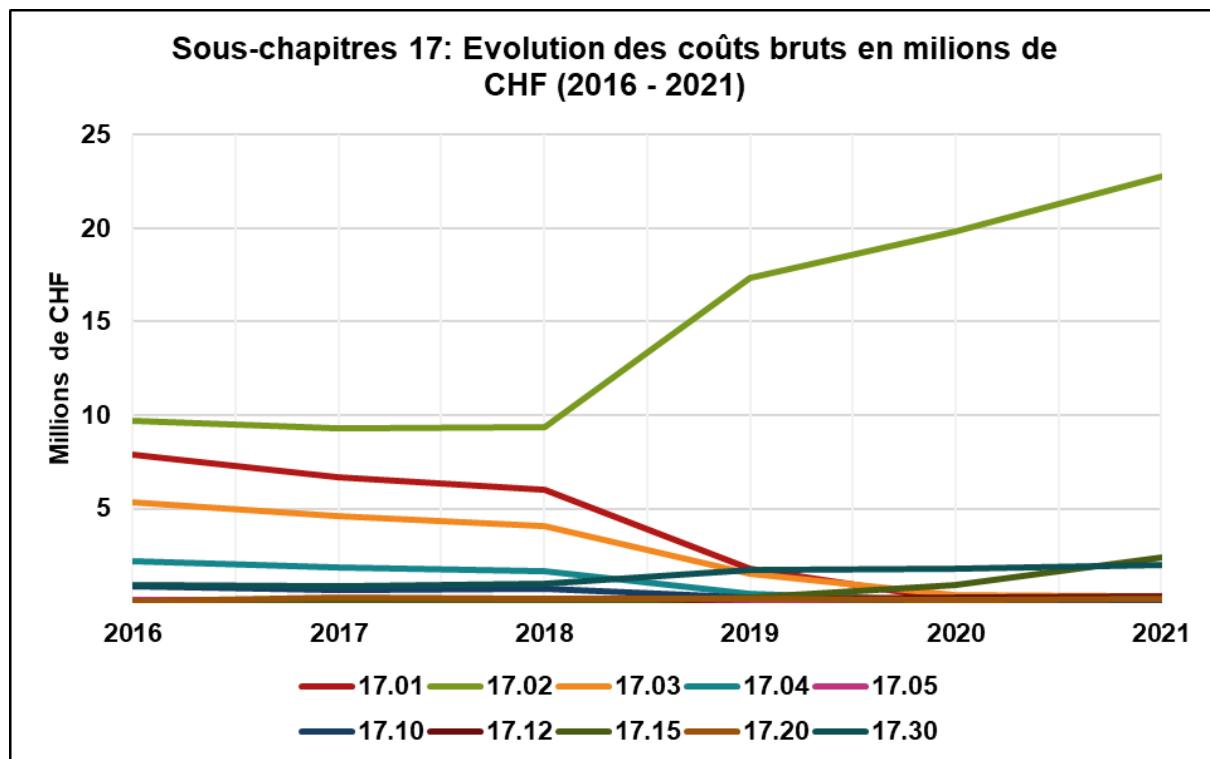


Figure 16: Sous-chapitres 17 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Dans l'ensemble, le chapitre 17 connaît une variation relativement faible des coûts (+3,7%) de 2016 à 2021. Les variations importantes observées au niveau des sous-chapitres du chapitre 17 résultent de modifications structurelles plutôt que d'une variation objective des coûts.

5.3.6. Chapitre 31 : Accessoires pour trachéostomies

Le chapitre 31 représente 0,47% des coûts bruts de la LiMA en 2021 (Figure 6). Le chapitre a connu une variation des coûts de +82,4% entre 2016 et 2021 (Figure 5).

Tableau 22: Chapitre 31 « Accessoires pour trachéostomes » - Coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

Chapitre 31 « Accessoires pour trachéostomes » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
1,6	1,5	1,5	1,7	1,9	2,8

Les coûts bruts du chapitre 31 sont passés de 1,6 à 2,8 millions de francs de 2016 à 2021 (+82,4%), comme indiqué dans le Tableau 22. Entre 2016 et 2017, une diminution des coûts peut être observée, suivie d'une augmentation à partir de 2019 qui s'accentue en 2021. La Figure 17 illustre l'importante hausse des coûts bruts entre 2020 et 2021 par rapport à l'année précédente (+48,9%).

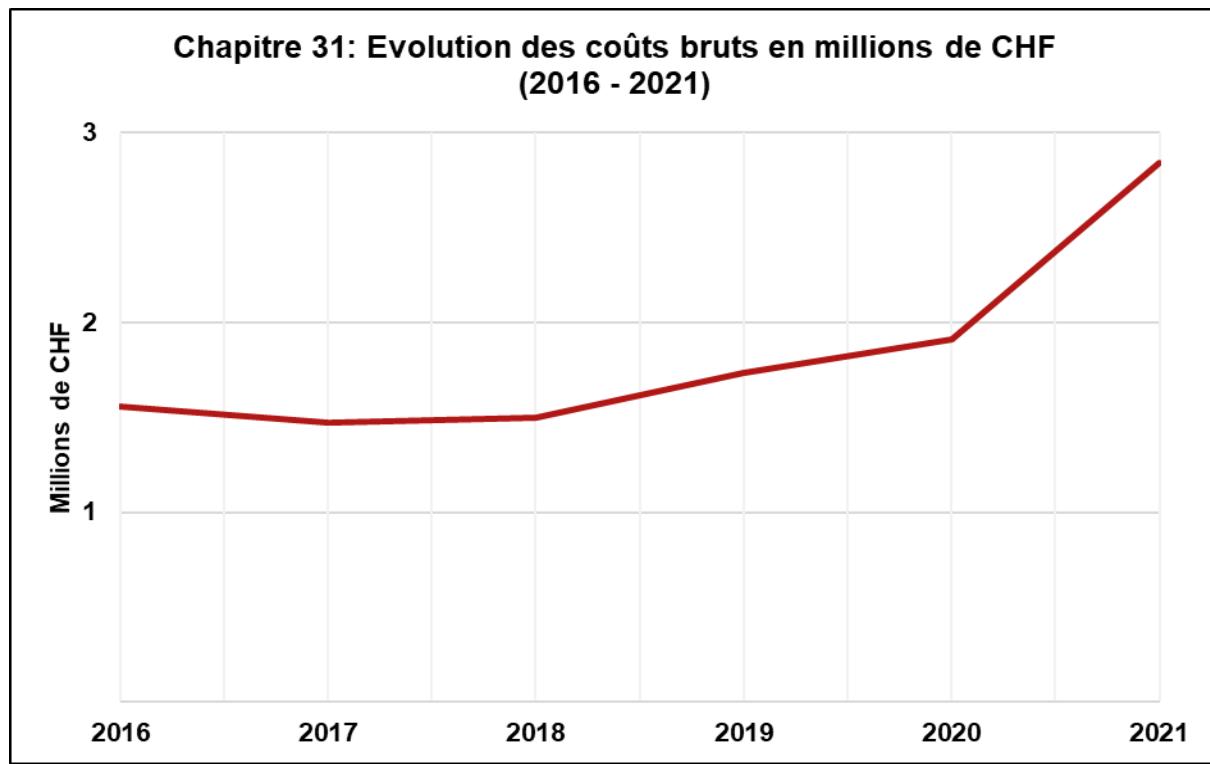


Figure 17: Chapitre 31 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016-2021)

Entre 2016-2021, le chapitre 31 comprend 12 sous-chapitres: 31.01 « Canules trachéales métalliques », 31.02 « Canules trachéales en matière synthétique », 31.03 « Canules intérieures séparées », 31.04 « Accessoires de protection pour trachéostomes », 31.05 « Humidificateur d'air », 31.06 « Supports à canules trachéales », 31.07 « Accessoires d'entretien pour canules trachéales », 31.08 « Accessoires pour natation et hydrothérapie », 31.09 « Fixation auto-adhésive au trachéostome pour échangeur de chaleur et d'humidité (HME) et valve phonatoire « mains libres » », 31.10 « Entretien de la trachéostomie chez les trachéotomisés », 31.20 « Entretien de la trachéostomie chez les laryngectomisés » et 31.30 « Accessoires pour l'entretien des trachéostomies ».

Au 1^{er} janvier 2021, les sous-chapitres de 31.01 à 31.09 ont été supprimées et intégrées aux sous-chapitres 31.10, 31.20 et 31.30, ce qui explique les variations importantes au niveau des sous-chapitres 31.10 et 31.20 entre 2020 et 2021 et la réduction des coûts pour les sous-chapitres de 31.01 à 31.09 en 2021 (Tableau 23).

Tableau 23: Sous-chapitres 31 « Accessoires pour trachéostomes » : Coûts bruts en millions de francs (2016-2021)

Sous-chapitres 31 « Accessoires pour trachéostomes » – Coûts bruts en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
31.01	0,03	0,03	0,02	0,01	0,01	0,0
31.02	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
31.03	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0

31.04	0,6	0,7	0,6	0,7	0,8	0,0
31.05	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31.06	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0
31.07	0,03	0,03	0,04	0,05	0,05	0,01
31.08	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31.09	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,0
31.10	0,03	0,03	0,03	0,05	0,09	1,05
31.20	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	1,7
31.30	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,05

La Figure 18 offre un aperçu des variations des coûts du chapitre 31 au cours de la période étudiée qui résulte en grande partie d'une modification structurelle de la LiMA.

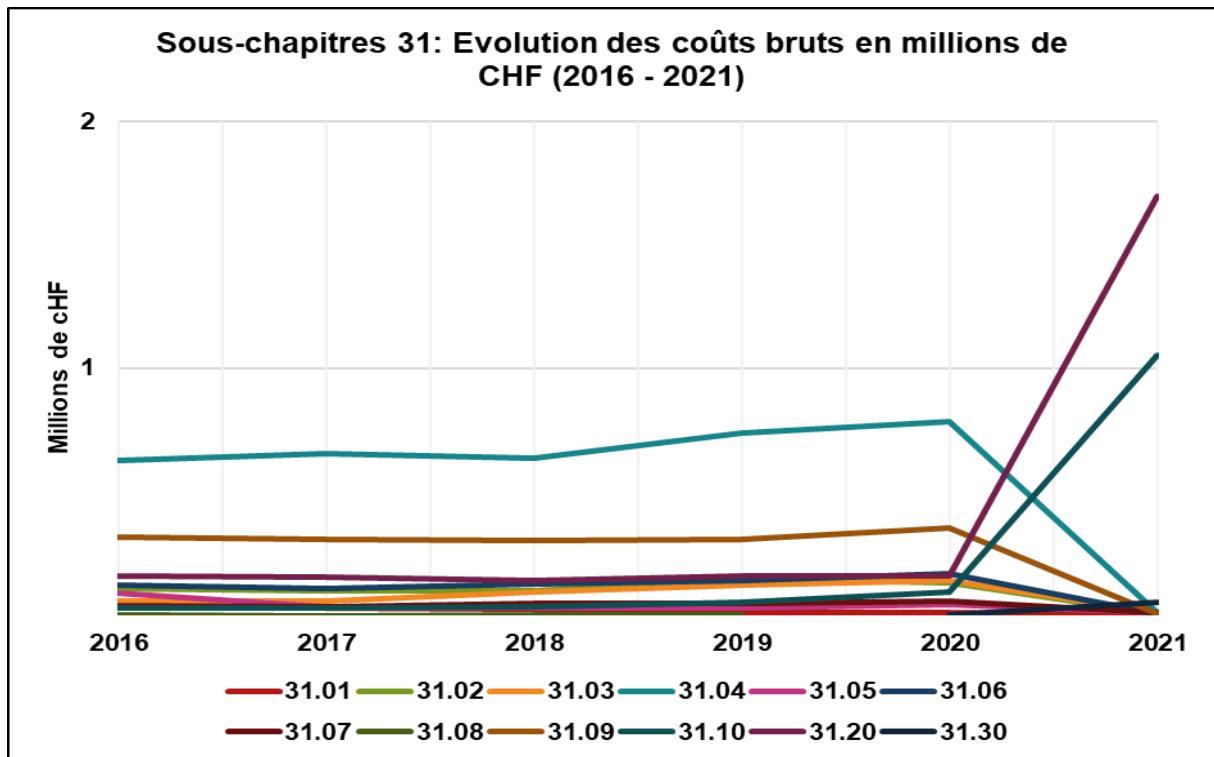


Figure 18: Sous-chapitres du chapitre 31 : Evolution des coûts bruts en millions de francs (2016 - 2021)

6. Evolution des coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés

Les 15 positions avec les coûts les plus élevés de 2021 ont été identifiées afin de suivre l'évolution de leurs coûts de 2016 et 2021. Les codes 326 et 327 ont été exclus des analyses, car les numéros indiqués ne pouvaient pas être liés aux positions correspondantes de la LiMA. Il en va de même pour les positions « dummies » (voir 5.)

6.1. Identification des positions avec les coûts les plus élevés en 2021

Le Tableau 24 indique le rang, le numéro de position de la LiMA, la dénomination des positions et les coûts des 15 positions avec les chiffres d'affaires les plus élevés en 2021.

Rang	Numéro de position LiMA	Dénomination de la prestation LiMA	Coûts en millions de francs (2021)
1	14.11.02.00.2	Appareil CPAP avec système d'humidification, y compris l'entretien et le matériel d'entretien, location	73,9
2	29.01.01.00.1	Matériel pour soins de stomie et de fistule, par stomie/fistule	45,4
3	21.03.01.01.1	Réactifs pour détermination et indication de la glycémie au moyen d'un lecteur	41,7
4	21.06.02.00.1	Capteurs (durée d'utilisation 14 jours sans calibration)	34,4
5	15.01.03.00.1	Moyens absorbants pour l'incontinence totale	27,7
6	14.11.05.00.1	Matériel à usage unique (tubulures, masques, filtres, réservoirs à eau) pour appareil destiné au traitement des troubles respiratoires du sommeil	26,2
7	14.12.02.00.2	Appareil de respiration à deux niveaux de pression, avec régulateur respiratoire et de durée, location	24,8
8	15.01.01.00.1	Moyens absorbants pour l'incontinence moyenne	19,7
9	14.10.30.00.2	Système pour l'oxygénothérapie avec gaz liquide, location	18,7
10	15.10.05.00.1	Sonde à usage unique prête à l'emploi (lubrifiant intégré)	18,6
11	14.10.11.00.2	Système mobile d'administration d'oxygène comprimé	15,3
12	14.11.02.01.2	Forfait pour les trois premiers mois de traitement lors d'une première location d'un appareil CPAP	13,2
13	03.02.01.00.2	Système pompe à insuline, location Forfait pour pompe à insuline	11,7
14	21.05.02.00.3	Matériel à usage unique pour mesurer le glucose en continu (capteurs de glucose, dispositif d'insertion)	11,1
15	17.02.01.01.1	Bas médical de compression du mollet (A-D), classe de compression 2 (23-32mmHg)	10,9
	Total		393,1

Tableau 24: Coûts des 15 positions de la LiMA avec les coûts les plus élevés en millions de francs (2021).

Treize des 15 positions identifiées dans le Tableau 24 appartiennent aux quatre chapitres représentant 75,8% des coûts bruts de la LiMA en 2021. Il s'agit des chapitres 14 « Appareils d'inhalation et de respirations », 15 « Aides pour l'incontinence », 21 « Appareils de mesure des états et des fonctions de l'organisme » et 29 « Matériel de stomathérapie » (voir Tableau 10). Seules deux positions n'appartiennent pas à ces chapitres. Les positions 03.02.01.00.2 du chapitre 03 « Moyens d'application » et 17.02.01.01.1 du chapitre 17 « Articles pour traitement compressif ». Elles se classent au 13e et 15e rang respectivement.

L'écart entre les coûts de la position au 1^{er} rang (14.11.02.00.2 « Appareil CPAP avec système d'humidification, y compris l'entretien et le matériel d'entretien, location ») et la position occupant le second rang (29.01.01.00.1 « Matériel pour soins de stomie et de fistule, par stomie/fistule ») est particulièrement important. Les coûts de la position 14.11.02.00.2 se chiffrent à près de 73,9 millions et celui de la position 29.01.01.00.1 à 45,4 millions, ce qui représente une différence de près de 28,5 millions de francs. La Figure 19 met en relief l'écart important des coûts entre la position 14.11.02.00.2 et les autres positions.

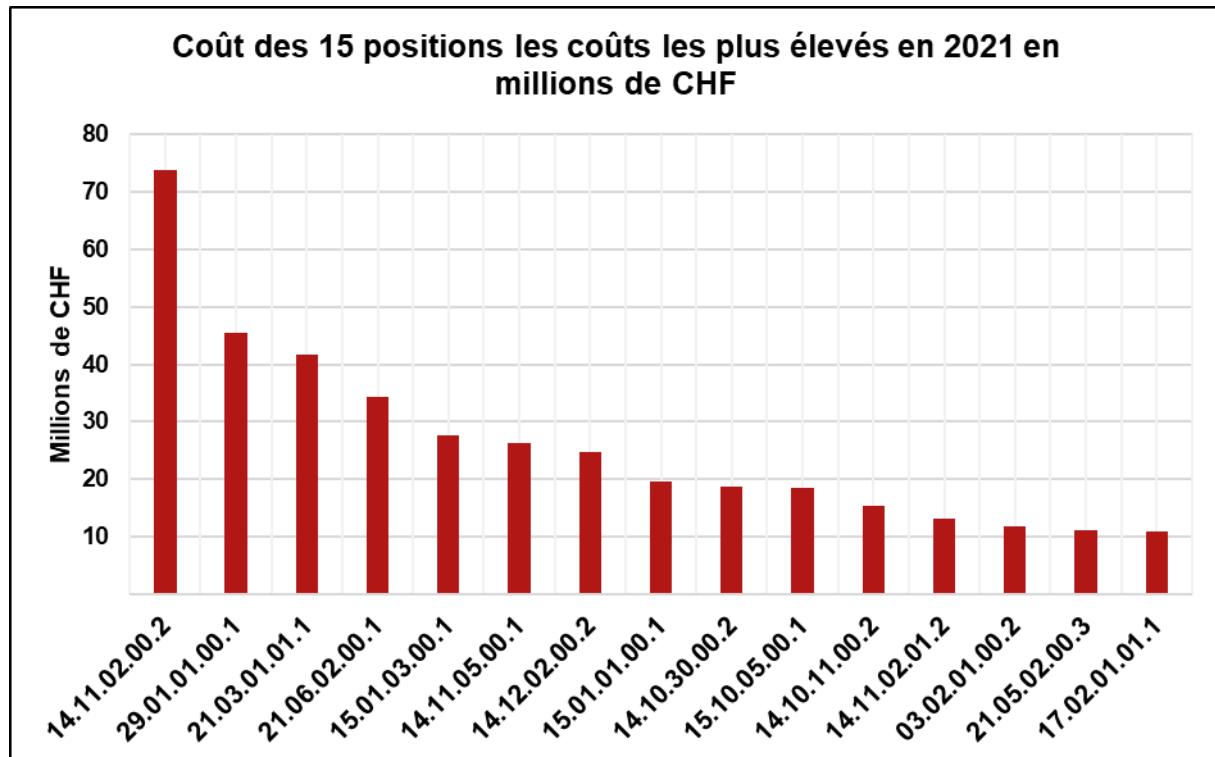


Figure 19: Coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en millions de francs (2021).

6.2. Evolution des coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés entre 2016 et 2021

Le Tableau 25 présente les coûts bruts des 15 positions identifiées entre 2016 à 2021. Les coûts pour l'ensemble de ces positions ont augmenté de 43,0% par rapport à l'année de référence 2016, passant de 267,3 à 382,2 millions de francs de 2016 à 2021. A titre indicatif, les coûts pour l'ensemble des positions de la LiMA ont augmenté de 5,4% durant la même période²⁶.

Tableau 25: Coûts bruts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en millions de francs et part de ces coûts sur les coûts bruts de la LiMA en % (2016-2021).

Coûts bruts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en millions de francs et part de ces coûts sur les coûts bruts de la LiMA en % (2016-2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coûts bruts des 15 positions	267,3	273,9	265,9	361,0	392,9	382,2
Coûts bruts (excluant 326, 327 et « dummies »)	573,9	559,8	516,8	570,8	598,3	604,8
Part des coûts des 15 positions en %	46,6	48,9	51,4	63,2	65,7	63,2

Entre 2016 et 2017, les coûts pour l'ensemble des 15 positions augmentent pour atteindre 273,9 millions de francs en 2017 (+2,5%). Cette augmentation est suivie d'une diminution en 2018 (265,9 millions de

²⁶ Le total des coûts utilisés pour l'évaluation des chapitres, sous-chapitres et positions excluant 326, 327 et les « dummies » (voir 5).

francs, soit -2,9%). En 2019, une forte augmentation des coûts par rapport à l'année précédente est observée, les coûts passent de 265,9 à 361,0 millions de francs (+35,8%). Les coûts continuent d'augmenter en 2020 (+8,8%), suivis d'une légère diminution en 2021 (-2,7%).

Par rapport à l'ensemble des coûts de la LiMA, la part des coûts des 15 positions les plus élevés sur l'ensemble des coûts de la LiMA a augmenté de 46,6% à 63,2%, soit une hausse de 16,6% entre 2016 et 2021 (Tableau 25).

La Figure 20 illustre ces variations des coûts de l'ensemble des positions avec les coûts les plus élevés entre 2016 et 2021.

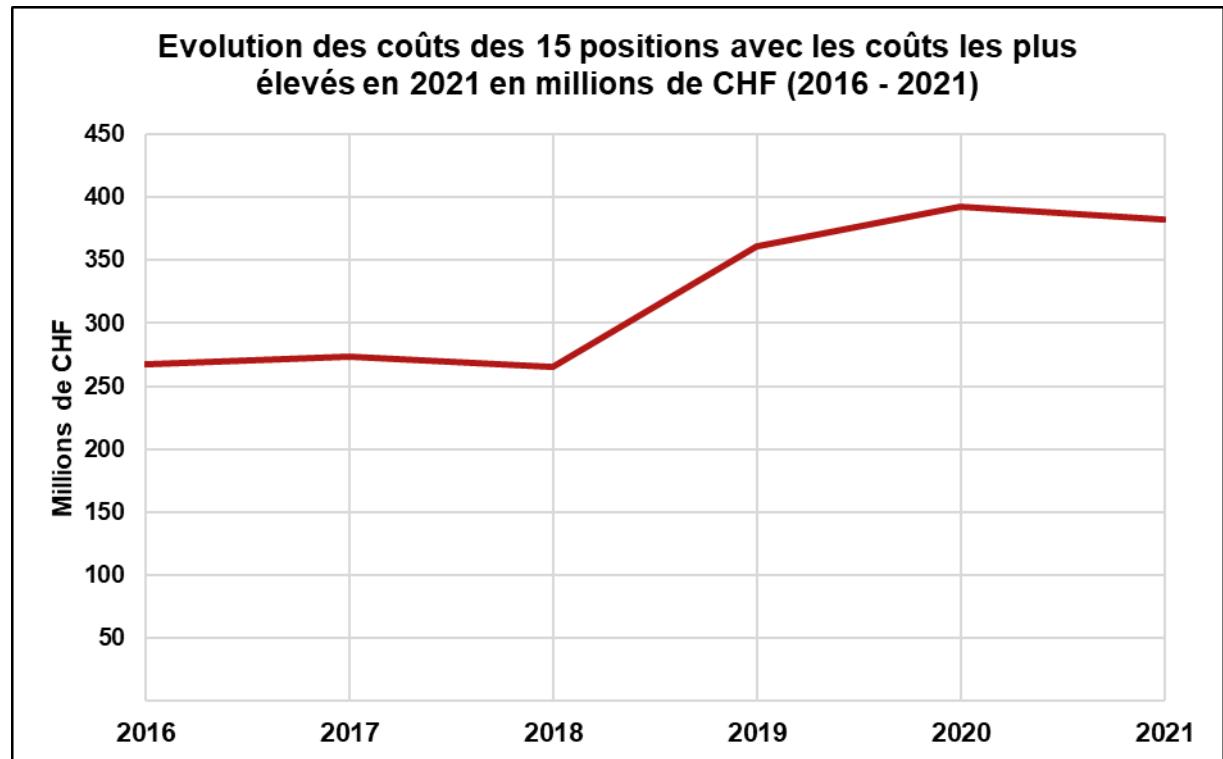


Figure 20: Evolution des coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 en millions de francs (2016 - 2021)

6.3. Evolution des coûts des 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021

L'évolution des coûts entre 2016 et 2021 pour chacune des positions est analysée ci-après. Pour plus de clarté, les 15 positions sont regroupées par chapitre (chapitres 14, 15 et 21). Les trois positions restantes appartenant aux chapitres 03, 17 et 29 sont analysées séparément.

6.3.1. Evolutions des positions appartenant au chapitre 14 « Appareils d'inhalation et d'aspiration »

Six des quinze positions avec les coûts les plus élevés en 2021 appartiennent au chapitre 14 :

- 14.10.11.00.2 « Système mobile d'administration d'oxygène comprimé »
- 14.10.30.00.2 « Système pour l'oxygénothérapie avec gaz liquide, location »
- 14.11.02.00.2 « Appareil CPAP avec système d'humidification, y compris l'entretien et le matériel d'entretien, location »
- 14.11.02.01.2 « Forfait pour les trois premiers mois de traitement lors d'une première location d'un appareil CPAP »

- **14.11.05.00.1** « Matériel à usage unique (tubulures, masques, filtres, réservoirs à eau) pour appareil destiné au traitement des troubles respiratoires du sommeil »
- **14.12.02.00.2** « Appareil de respiration à deux niveaux de pression, avec régulateur respiratoire et de durée, location »

Le Tableau 26 indique les coûts bruts pendant la période de 2016 à 2021 des six positions du chapitre 14 appartenant aux 15 positions avec les coûts les plus élevés.

Tableau 26: Coûts bruts des positions du chapitre 14 appartenant aux 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 (2016 - 2021)

Chapitre 14 : Coûts bruts des positions du chapitre 14 appartenant aux positions avec les coûts les plus élevés en 2021 en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
14.10.11.00.2	7,8	9,3	9,4	12,4	13,4	15,3
14.10.30.00.2	26,9	26,7	21,9	22,7	20,3	18,7
14.11.02.00.2	84,1	91,6	86,8	106,1	111,7	73,9
14.11.02.01.2	12,4	11,6	11,2	13,5	12,4	13,2
14.11.05.00.1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,2
14.12.02.00.2	12,3	12,7	18,5	33,4	41,6	24,8

La position 14.10.11.00.2 est passée de 7,8 à 15,3 millions de francs de 2016 à 2021, ce qui représente une hausse de 95,7% des coûts. L'augmentation constante des coûts entre 2016 et 2021 pourrait être une indication de l'augmentation des quantités.

La position 14.10.30.00.2 connaît également une diminution de 30,5% des coûts entre 2016 et 2021, passant respectivement de 26,9 à 18,7 millions de francs. Une baisse significative survient en 2018.

La position 14.11.02.00.2 connaît une baisse des coûts de 12,2% entre 2016 et 2021, passant respectivement de 84,1 à 73,9 millions de francs. Au 1^{er} janvier 2017, les MMR de positions correspondantes « achat » ont été considérablement réduits (de 2 250 à 1 000 francs pour la position 14.11.01.00.1 et 2 500 à 1 500 francs pour la position 14.11.02.00.1), ce qui pourrait avoir contribué à faire augmenter le nombre de locations, et par conséquent, expliquer l'augmentation de 22,2% des coûts entre 2018 et 2019, pour la position 14.11.02.00.2 « location ». La position connaît une diminution importante des coûts entre 2020 et 2021, de 111,7 à 73,9 millions de francs, ce qui représente une diminution de 33,9%. Cette diminution significative des coûts s'explique en partie par une diminution du MMR au 1^{er} mars 2021.

La position 14.11.02.01.2 a connu une faible augmentation entre 2016 à 2021 (5,9%). Le MMR revu à la baisse en mars 2021 ne semble pas avoir eu d'impact immédiat sur l'évolution des coûts en 2021.

La position 14.11.05.00.1 a été introduite en mars 2021, mais existait auparavant sous la position 14.11.02.01.1. Parallèlement au déplacement de la position 14.11.02.01.1 vers la position 14.11.05.00.1, le MMR a diminué légèrement. Il s'agit de matériel d'usage applicable avec d'autres positions du sous-chapitre 14.11, notamment la position 14.11.02.01.2 qui appartient également aux 15 positions avec les coûts les plus élevés de la LiMA en 2021.

La position 14.12.02.00.2 connaît une augmentation de 101,5% des coûts entre 2016 et 2021, passant de 12,3 à 24,8 millions de francs. Cette position a connu une hausse des coûts importante, notamment entre 2018 et 2020 (+80,4% en 2019 et +24,5% en 2020). Comme pour la position 14.11.02.00.2, le MMR des positions correspondantes « achat » (14.12.01.00.1, 14.12.02.00.1 et 14.12.03.00.1) ont été considérablement réduits (de 5 742 à 4 020, 10 800 à 7 560 et 18 900 à 13 320 francs respectivement),

ce qui pourrait avoir conduit à une augmentation des locations et conséquemment, des coûts pour la position 14.12.02.00.2. En 2021, aucune modification ne permet d'expliquer la baisse des coûts importante observée. Celle-ci pourrait résulter d'une diminution du MMR introduite au 1^{er} janvier 2022, déjà annoncée au début de 2021, et d'une distorsion des données ou de l'introduction de la position 14.11.04.00.2 au 1^{er} mars 2021. Seules des analyses subséquentes dans le cadre du prochain monitorage permettront de confirmer ou non ces hypothèses.

La Figure 21 illustre l'évolution des coûts pour chacune des positions présentées du chapitre 14.

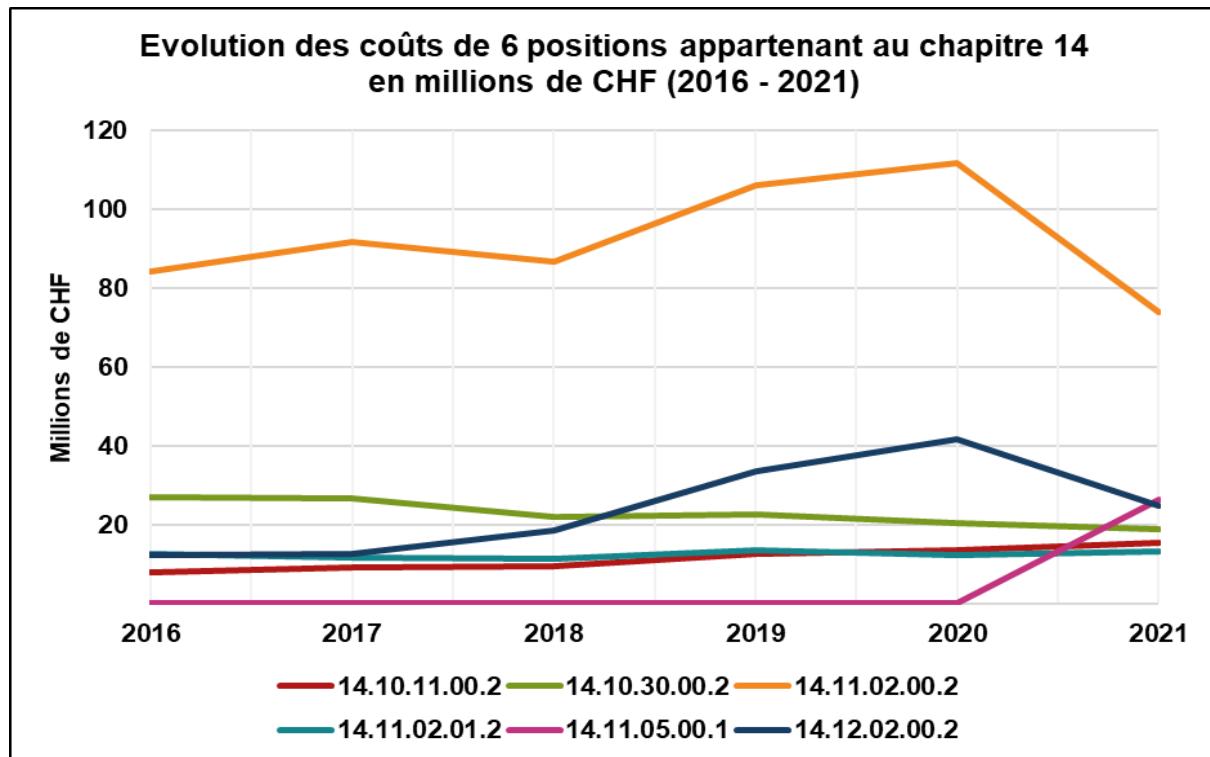


Figure 21: Evolution des coûts des 6 positions appartenant au chapitre 14 en millions de francs (2016 -2021)

6.3.2. Evolutions des positions appartenant au chapitre 15 « Aides pour l'incontinence »

Trois des 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 appartiennent au chapitre 15 « Aides pour l'incontinence ». Il s'agit des positions suivantes :

- 15.01.01.00.1 « Moyens absorbants pour l'incontinence moyenne »
- 15.01.03.00.1 « Moyens absorbants pour l'incontinence totale »
- 15.10.05.00.1 « Sonde à usage unique prête à l'emploi (lubrifiant intégré) »

Le Tableau 27 indique les coûts de ces trois positions de 2016 à 2021.

Tableau 27: Coûts bruts des positions du chapitre 15 appartenant aux positions avec les coûts les plus élevés en 2021(2016-2021)

Coûts bruts des positions du chapitre 15 appartenant aux positions avec les coûts les plus élevés en 2021 en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
15.01.01.00.1	23,4	22,8	17,1	16,6	16,9	19,7
15.01.03.00.1	24,4	25,4	22,0	26,1	27,1	27,7
15.10.05.00.1	2,8	3,0	3,2	12,4	16,9	18,6

Les coûts de la position 15.01.01.00.1 ont globalement diminué entre 2016 et 2021, passant de 23,4 à 19,7 millions de francs respectivement, ce qui représente une baisse de -16,0%. En avril 2019, le MMR de cette position a diminué considérablement, ce qui permettrait d'expliquer la baisse des coûts observée en 2019 par rapport à l'année 2018.

La position 15.01.03.00.1 a connu une diminution des coûts en 2018 (-13,5%) par rapport à l'année précédente. En 2019, le MMR a été révisé à la baisse au 1^{er} avril et les conditions d'utilisation ont été modifiées, ce qui ne semble toutefois pas avoir impacté directement les coûts qui connaissent une augmentation de 18,7%, passant de 22,0 à 26,1 millions de francs de 2018 à 2019. Dans l'ensemble, les coûts attribués à cette position ont connu une augmentation de 13,4% entre 2016 et 2021, passant de 24,4 à 27,7 millions de francs.

La position 15.10.05.00.1 a été introduite au 1^{er} avril 2019. Les données du Tableau 27 apparaissant avant 2019 pour cette position pourraient résulter du déplacement des prestations de la positions 15.10.03.01.1 (supprimée au 1^{er} avril 2019) vers la position 15.10.05.00.1 (voir 2.5.6.). Entre 2019 et 2021, les coûts de la position augmentent de 12,4 à 18,6 millions de francs, ce qui représente une hausse de 50,0%.

La Figure 22 offre un aperçu de l'évolution des coûts pour les 3 positions du chapitre 15 avec les coûts les plus élevés en 2021.

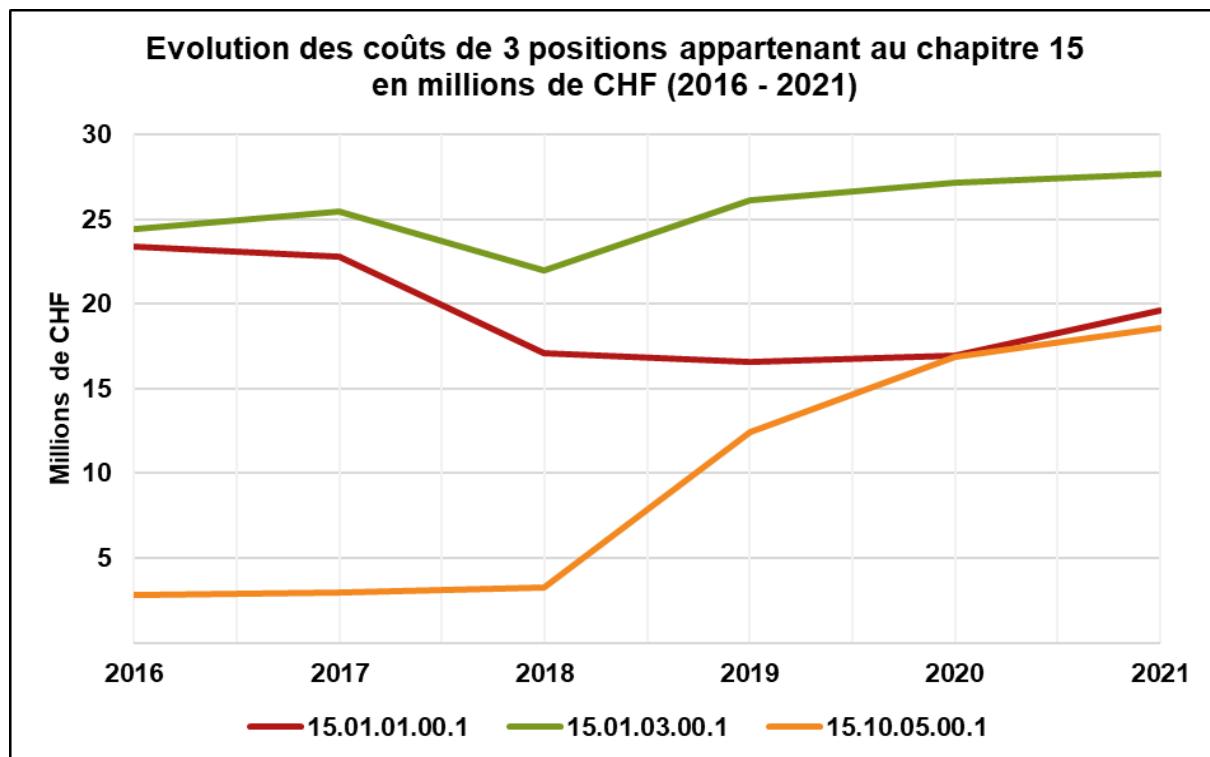


Figure 22: Evolution des coûts de 3 positions appartenant au chapitre 15 en millions de francs (2016 - 2021)

6.3.3. Evolutions des positions appartenant au chapitre 21 « Systèmes de mesure des états et des fonctions de l'organisme »

Trois des 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 appartiennent au chapitre 21 « Systèmes de mesure des états et des fonctions de l'organisme ». Il s'agit des positions suivantes :

- 21.03.01.01.1 « Réactifs pour détermination et indication de la glycémie au moyen d'un lecteur »
- 21.05.02.00.3 « Matériel à usage unique pour mesurer le glucose en continu »
- 21.06.02.00.1 « Capteurs »

Les trois positions ont connu une augmentation entre 2016 et 2021. Les positions 21.03.01.01.1 et 21.06.02.00.1 peuvent être utilisées en complémentarité.

Tableau 28: Coûts bruts des positions du chapitre 21 appartenant aux 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 (2016-2021)

Coûts bruts des positions du chapitre 21 appartenant aux 15 positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
21.03.01.01.1	37,5	33,9	31,6	46,6	45,3	41,7
21.05.02.00.3	0,0	0,0	1,9	4,5	7,1	11,1
21.06.02.00.1	0,1	3,1	12,1	19,4	27,3	34,4

Entre 2016 et 2021, les coûts de la position 21.03.01.01.1 sont passés de 37,5 à 41,7 millions de francs, soit une augmentation des coûts de 11,4%. Entre 2016 et 2018, une diminution des coûts est observée pour atteindre 31,6 millions de francs en 2018. En juillet 2018, le MMR de cette position a été révisé à la baisse. De plus, les coûts ont été calculés par unité plutôt que par boîte. Une autre diminution du MMR est entrée en vigueur au 1er janvier 2019. De plus, suite à un rapport d'évaluation des technologies de la santé (ETS) de l'OFSP, une limitation de la quantité de bandelettes de mesure de la glycémie a été introduite au 1er avril 2021.

Toutefois, les données présentées ne reflètent pas la diminution des coûts résultant de baisses successives des MMR en 2018 et 2019. Mais la position 21.03.01.02.1 a été supprimée et intégrée à la position 21.03.01.01.1 en 2019, ce qui pourrait expliquer l'augmentation significative de 47,3% des coûts entre 2018 et 2019.

La position 21.05.02.00.3 « Matériel à usage unique pour mesurer le glucose en continu (capteurs de glucose, dispositif d'insertion) » est utilisée en association avec la position 03.02.01.00.2 « Système pompe à insuline, location » qui figure aussi dans la liste des 15 positions avec les coûts les plus élevés (voir. 6.3.4.1.) La position 21.05.02.00.3 a été introduite en mars 2018 et incorpore des positions déjà existantes de la LiMA. Entre 2018 et 2021, les coûts pour cette position augmentent de 484,2%, passant de 1,9 à 11,1 millions de francs. Aucune modification spécifique de la LiMA ne permet d'expliquer cette hausse outre l'augmentation des quantités résultant de l'introduction d'une nouvelle position.

La position 21.06.02.00.1 a été introduite en 2017. Entre 2017 et 2021 les coûts sont passés de 3,1 à 34,4 millions de francs. La hausse des coûts pourrait être en lien avec l'augmentation des quantités résultant de l'introduction d'une nouvelle technologie et de l'utilisation des pompes à insuline. À long terme, le capteur de nouvelle génération devrait remplacer l'utilisation des bandelettes de la position 21.03.01.01.1 au quotidien.

La Figure 23 offre un aperçu de l'évolution des coûts pour ces trois positions entre 2016 et 2021.

Chapitre 21: Evolution des coûts de 3 positions appartenant au chapitre 21 en millions de CHF (2016 - 2021)

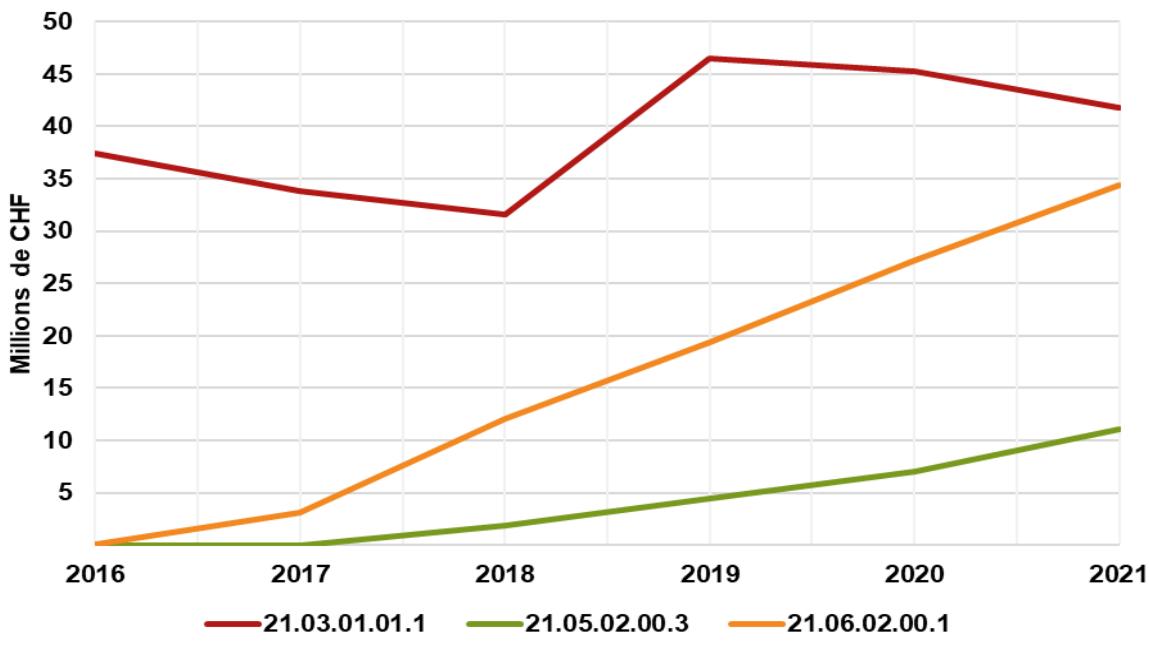


Figure 23 : Evolution des coûts de 3 positions appartenant au chapitre 21 en millions de francs (2016 - 2021)

6.3.4. Evolutions des positions appartenant aux chapitres 03 « Moyens d'application », 17 « Articles pour traitement compressif » et 29 « Matériel de stomathérapie »

6.3.4.1. Position 03.02.01.00.2 « Système pompe à insuline, location »

Entre 2016 et 2021, une hausse de 93,3% des coûts est observée pour la position 03.02.01.00.2. Les coûts passent de 6,1 à 11,7 millions de francs. En juillet 2018, la position 03.02.01.01.2 a été fusionnée à cette position. Le MMR de la somme des deux positions fusionnées a été réduit. Cette réduction du MMR n'est toutefois pas perceptible dans l'évolution des coûts observée. Jusqu'en 2020, les coûts restent relativement stables, passant de 6,1 à 7,2 millions en 2020 (Tableau 29). L'augmentation s'intensifie en 2021 pour atteindre 11,7 millions de francs (+61,9%).

Tableau 29: Coûts bruts de la position 03.02.01.00.2 appartenant aux 15 positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 (2016 - 2021)

Coûts bruts de la position 03.02.01.00.2 appartenant aux 15 positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 en millions de francs (2016 - 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
03.02.01.00.2	6,1	6,1	5,9	6,1	7,2	11,7

La Figure 24 illustre cette évolution des coûts au cours de la période étudiée.

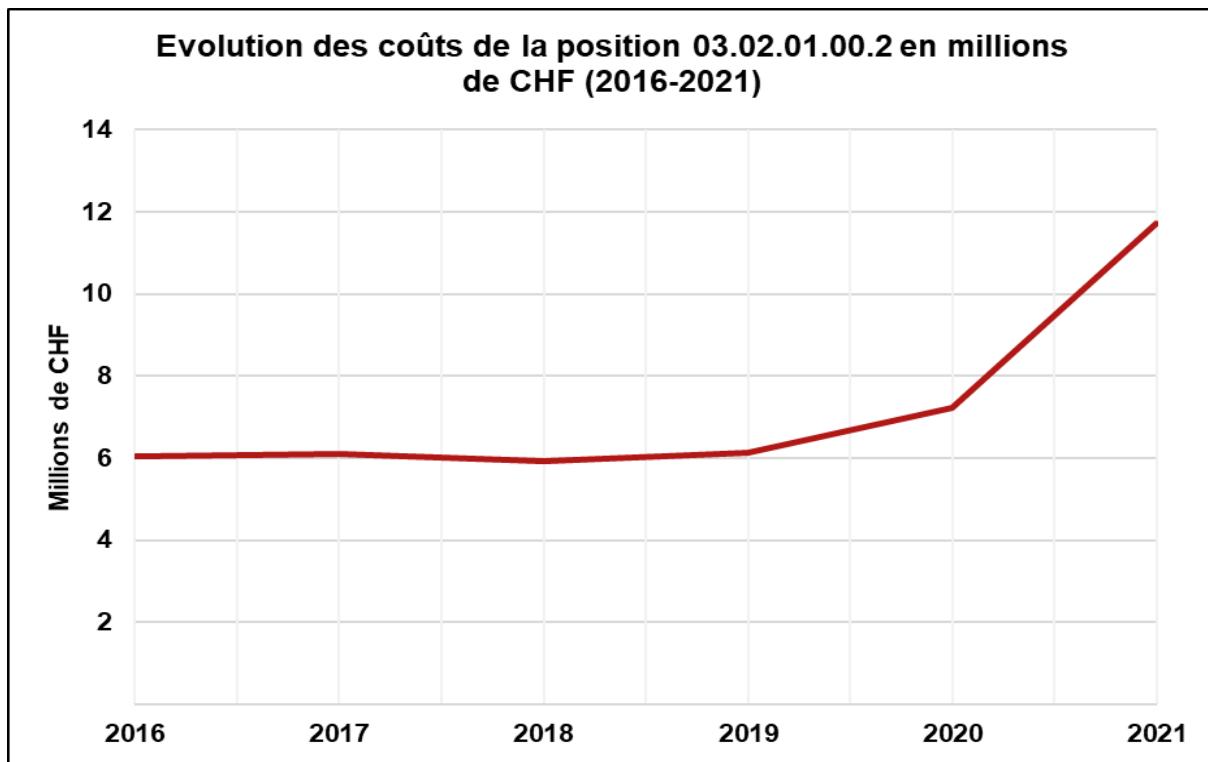


Figure 24: Evolution des coûts de la position 03.02.01.00.2 en millions de francs (2016-2021)

6.3.4.2. Position 17.02.01.01.1 « Bas médical de compression du mollet (A-D) »

Entre 2016 et 2021, les coûts associés à la position 17.02.01.01.1 augmentent de 4,7 à 10,9 millions de francs, ce qui représente une hausse de 132,4% par rapport à l'année de référence 2016. Les coûts ont augmenté de manière plus significative à partir de 2019. Les variations des coûts de cette position doivent être interprétées dans le contexte des modifications structurelles importantes du chapitre 17 dont il a été question en 5.3.5. L'augmentation des coûts pourrait résulter en partie d'une nouvelle classification des produits du sous-chapitre 17.02 introduite en avril 2019.

Tableau 30: Coûts bruts de la position 17.02.01.01.1 appartenant aux positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 (2016-2021)

Coûts bruts de la position 17.02.01.01.1 appartenant aux positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
17.02.01.01.1	4,7	4,6	4,5	8,5	9,5	10,9

La Figure 25 illustre cette évolution des coûts au cours de la période étudiée.

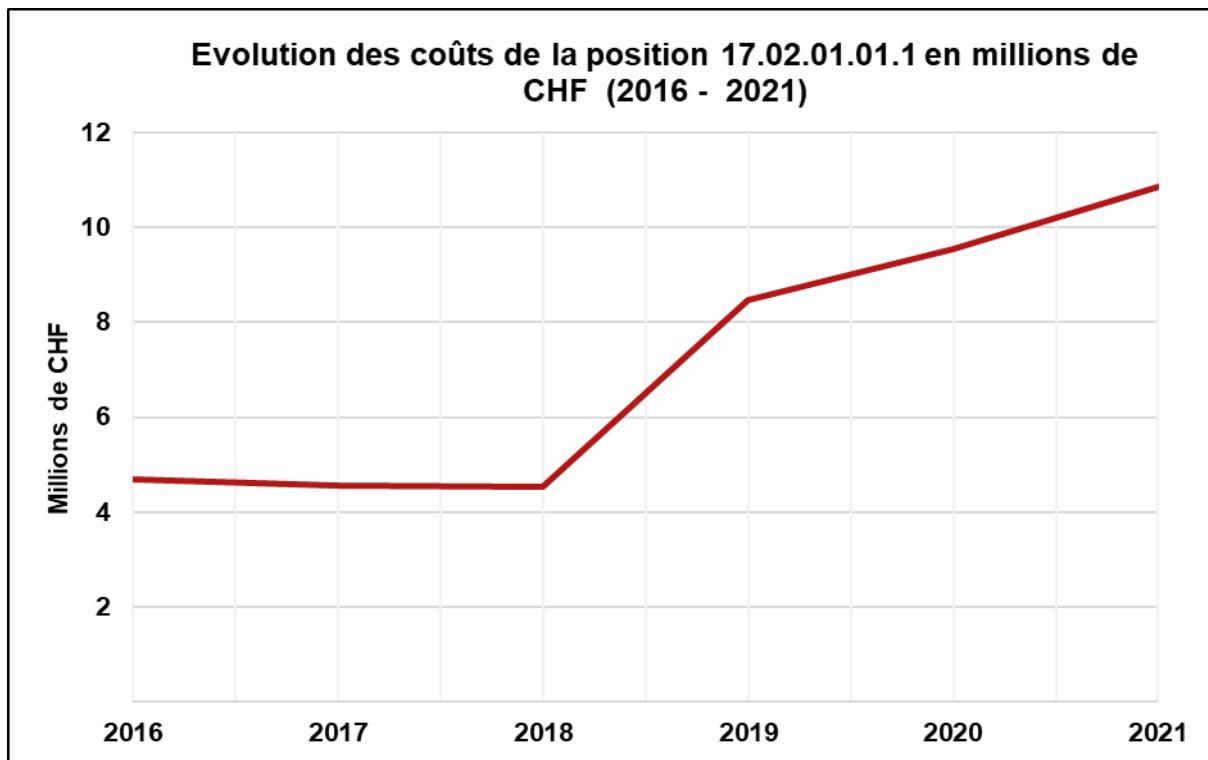


Figure 25 : Evolution de coûts de la position 17.02.01.01.1 en millions de francs (2016 - 2021)

6.3.4.3. Position 29.01.01.00.1 « Matériel pour soins de stomie et de fistule, par stomie/fistule »

Les coûts de la position 29.01.01.00.1 passent de 29,5 à 45,4 millions de francs entre 2016 et 2021 (+53,9%). L'augmentation du volume des coûts observée en 2019 résulte de la fusion des positions des sous-chapitres 29.02 et 29.03 à la position 29.01.01.00.1 au 1^{er} avril de la même année. L'augmentation importante du volume des coûts de cette position résulte d'une modification structurelle plutôt que d'une augmentation objective des coûts de 2016 à 2021. Au 1^{er} avril 2019, le MMR de cette position a diminué. Aucune diminution des coûts n'a pu être observée pour cette position, car, comme indiqué ci-dessus, d'autres positions ont été fusionnées à la position 29.01.01.00.1 la même année. Entre 2018 et 2019, une augmentation plutôt qu'une diminution des coûts est observée (+70,2%).

Tableau 31: Coûts bruts de la position 29.01.01.00.1 appartenant aux positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 (2016-2021)

Coûts bruts de la position 29.01.01.00.1 appartenant aux positions avec les volumes des coûts les plus élevés en 2021 en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
29.01.01.00.1	29,5	27,8	24,1	41,1	45,7	45,4

La Figure 26 illustre l'évolution des coûts de la position 29.01.01.00.1 de 2016 à 2021.

Evolution des coûts de la position 29.01.01.00.1 en millions de CHF (2016 - 2021)

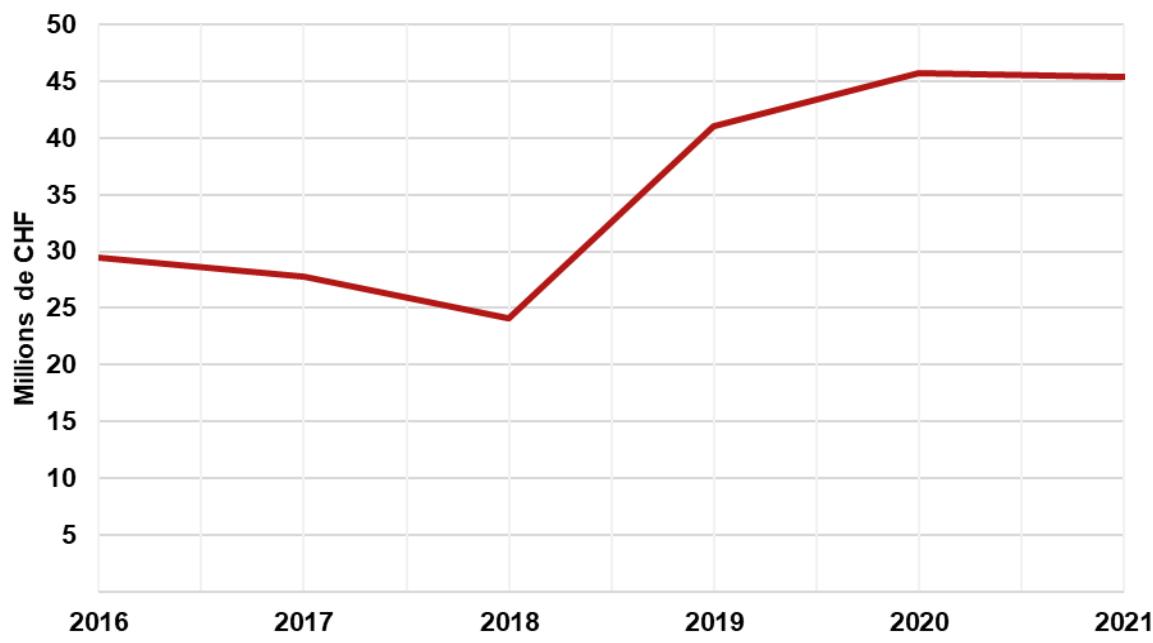


Figure 26: Evolution des coûts de la position 29.01.01.00.1 en millions de francs (2016 - 2021)

7. Coûts pour la santé

7.1 Coûts bruts de la LiMA sur l'ensemble des coûts de l'AOS

Le Tableau 32 présente les coûts bruts de l'AOS²⁷ et de la LiMA²⁸ et la proportion des coûts bruts de la LiMA sur les coûts bruts de l'AOS. Les coûts bruts de la LiMA ont connu une croissance inférieure aux coûts bruts de l'AOS au cours de la période étudiée. Entre 2016 et 2021, les coûts de la LiMA ont augmenté de 7,6% passant de 581,8 à 626,1 millions de francs. Parallèlement, les coûts à la charge de l'AOS ont augmenté de 15,2%, passant de 31 484 à 36 278 millions de francs.

Les coûts bruts et par personne assuré de la LiMA ont connu une croissance nettement inférieure à ceux de l'AOS entre 2016 et 2021. Cette progression plus lente des coûts de la LiMA par comparaison à ceux de l'AOS pourrait résulter de la révision de la LiMA entre 2015 et 2021.

Tableau 32: Coûts bruts des prestations LiMA et de l'AOS en millions de francs (2016 - 2021)

Coûts bruts des prestations LiMA et de l'AOS en millions de francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coûts bruts LiMA en millions de francs	582	569	526	577	608	626
Coûts bruts AOS en millions de francs	31 484	32 318	32 551	34 143	34 467	36 278
Variation annuelle des coûts de la LiMA en %	non disponible	-2,2%	-7,6%	9,7%	5,4%	3,0%
Variation annuelle des coûts de l'AOS en %	non disponible	+2,6%	+0,7%	+4,9%	+0,9%	+5,3%
Part des coûts de la LiMA à l'AOS en %	1,8%	1,8%	1,6%	1,7%	1,8%	1,7%

La Figure 27 offre un aperçu de l'évolution des coûts bruts de la LiMA et de l'AOS au cours de la période observée.

²⁷ Statistique de l'assurance-maladie obligatoire : DFI-> OFSP-> Chiffres et statistique-> Assurance-maladie : statistiques->Statistique de l'assurance-maladie obligatoire : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/zahlen-und-statistiken/statistiken-zur-krankenversicherung/statistik-der-obligatorischen-krankenversicherung.html>

²⁸ Comme pour le chapitre 3, tous les codes ont été utilisés pour calculer les coûts bruts de la LiMA par année.

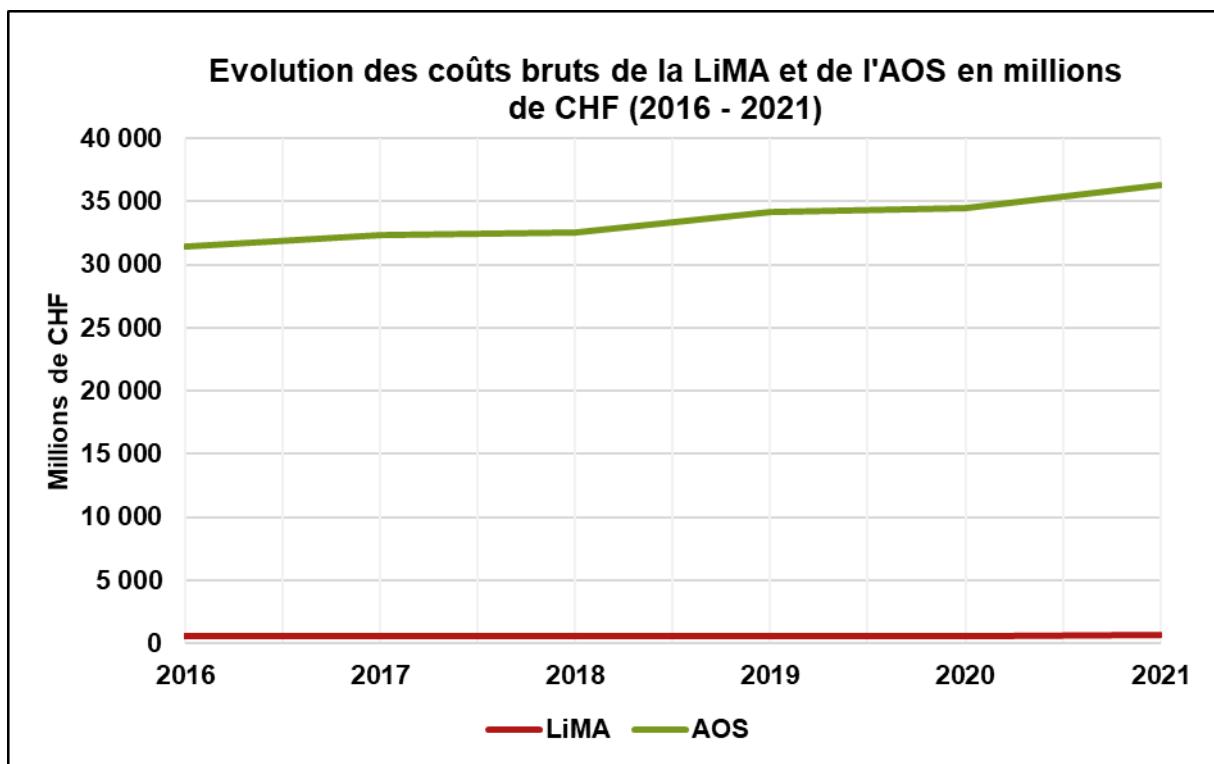


Figure 27 : Evolution des coûts bruts de l'AOS et de la LiMA en millions de francs (2016-2021)

La Figure 28 offre un aperçu de l'évolution de la part des coûts bruts de la LiMA sur les coûts bruts de l'AOS de 2016 à 2021. Entre 2016 et 2021, cette part a légèrement diminué passant de 1,8% à 1,7%. La diminution a été particulièrement importante de 2016 à 2018, passant de 1,8% à 1,6%, suivie d'une augmentation successive et d'une diminution pour atteindre 1,7% en 2021.

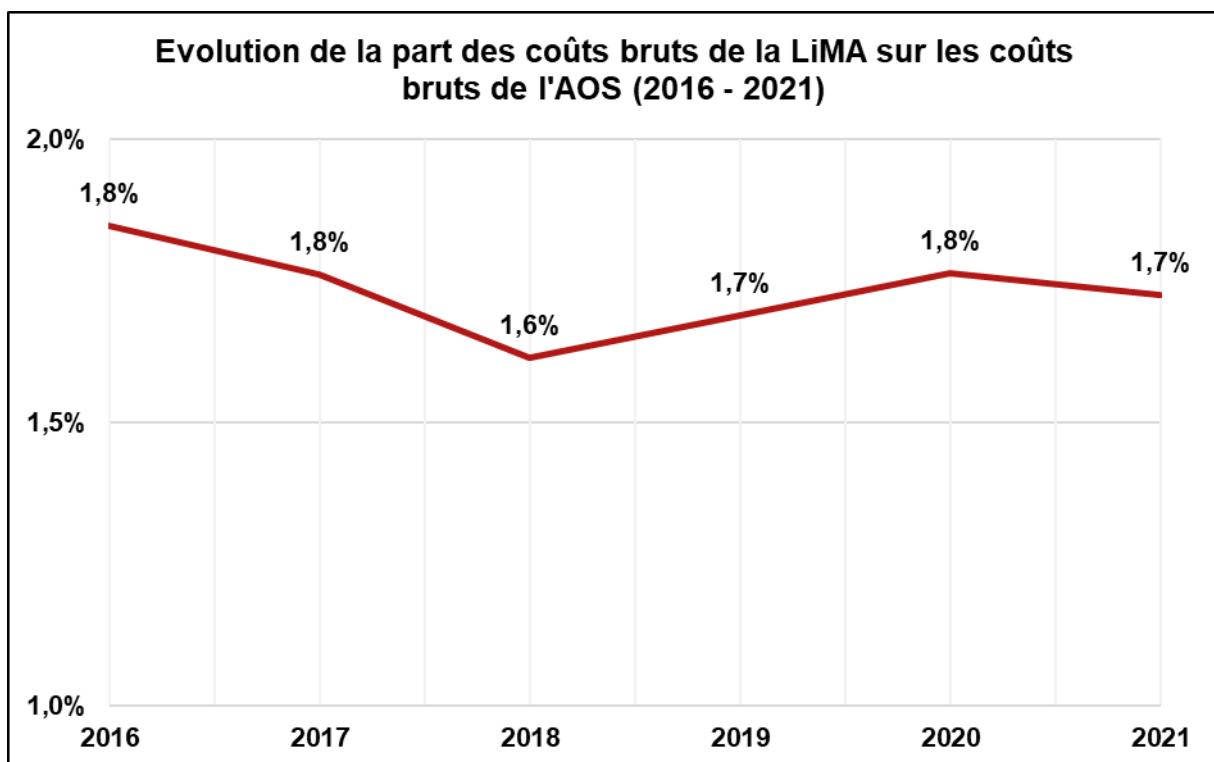


Figure 28: Evolution de la part des coûts bruts de la LiMA sur les coûts bruts de l'AOS (2016 – 2021)

7.2. Coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée

Entre 2016 et 2021, le nombre de personnes assurées à la charge de l'AOS est passé de 8,3 à 8,7 millions, ce qui représente une augmentation de près de 320 000 (+3,6%) (Tableau 33).

Tableau 33: Effectif moyen des personnes assurées en millions (2016 - 2021)²⁹

Effectif moyen des personnes assurées en millions (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de personnes assurées	8,3	8,4	8,5	8,5	8,6	8,7
Variation annuelle du nombre de personnes assurées	+1,1%	+0,8%	+0,7%	+0,8%	+0,8%	+0,7%

Le Tableau 34 offre un aperçu des coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée avec les variations annuelles. Entre 2016 et 2021, les coûts de la LiMA par personnes assurée connaissent une évolution similaire aux coûts bruts de la LiMA. De 2016 à 2018, des diminutions successives de 2,9 et 8,3% sont observées, suivies d'augmentations de 8,8, 4,6 et 2,2% en 2019, 2020 et 2021.

Entre 2016 et 2021, les coûts de la LiMA par personne assurée ont augmenté de 69,8 de francs à 72,3 francs, ce qui représente une hausse de 3,9%. Au cours de la même période, les coûts de l'AOS ont augmenté de 11,0%, passant de 3 778 à 4 192 francs par personne assurée.

Tableau 34: Coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée en francs (2016 - 2021)

Coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée en francs (2016 – 2021)						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coûts LiMA par personne assurée	70	68	62	68	71	72
Variation annuelle des coûts par personne assurée (LiMA)	non disponible	-2,9%	-8,3%	+8,8%	+4,6%	+2,2%
Coûts de l'AOS par personne assurée	3 778	3 849	3 848	4 004	4 012	4 192
Variation annuelle des coûts par personne assurée (AOS)	non disponible	+1,9%	-0,0%	+4,1%	+0,2%	+4,5%

²⁹ Effectif moyen des assurés par année : DFI-> OFSP-> Chiffres et statistique-> Assurance-maladie : statistiques->Statistique de l'assurance-maladie obligatoire : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/zahlen-und-statistiken/statistiken-zur-krankenversicherung/statistik-der-obligatorischen-krankenversicherung.html>

8. Conclusion

En 2019, le CF a pris position sur les recommandations du rapport de la CdG-E faisant suite aux investigations de la LiMA, notamment sur la nécessité d'introduire un monitorage périodique de ses coûts. Le concept du monitorage a été développé par l'OFSP en 2023 avec le soutien du groupe de suivi composé de curafutura, santésuisse, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse et Swiss Medtech. Sur la base des informations récoltées et des données disponibles, l'OFSP et les membres du groupe de suivi se sont accordés sur l'objectif, le contenu et la période couverte par le premier monitorage visant à observer l'évolution des coûts des prestations LiMA à la charge de l'AOS de 2016 à 2021.

Des analyses sur l'évolution des coûts bruts de la LiMA, par centre de remise, chapitres, sous-chapitres et pour les 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 ont été réalisées, de même que la proportion des coûts bruts de la LiMA sur l'ensemble des coûts bruts de l'AOS et l'évolution des coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée.

Entre 2016 et 2021, le volume des coûts de la LiMA est passé de 581,8 à 626,1 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 7,6% par rapport à l'année de référence 2016. Au cours de cette même période, les coûts bruts de l'AOS ont connu une croissance de 15,2%. La part des coûts de la LiMA sur l'ensemble des coûts de l'AOS a légèrement diminué, passant de 1,8% en 2016 à 1,7% 2021. Les coûts de la LiMA par personne assurée ont augmenté de 3,6% alors ceux de l'AOS par personne assurée ont augmenté de 11,0%.

Les coûts bruts et par personne assurée de la LiMA ont connu une croissance nettement inférieure à ceux de l'AOS entre 2016 et 2021. Cette progression plus lente des coûts de la LiMA par comparaison à ceux de l'AOS pourrait résulter de la révision de la LiMA.

L'augmentation des coûts bruts de à la LiMA n'a pas été linéaire entre 2016 et 2021. Les coûts diminuent de manière significative en 2017 et 2018. Ces baisses subséquentes de -2,2% et -7,7% pourraient résulter d'une meilleure délimitation des prestations de la LiMA suite à l'arrêt du TAF de 2017 précisant que le matériel destiné à une application par les infirmiers ne relève pas de la LiMA et suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle structure tarifaire Tarmed de 2018 qui ne fait plus référence à la LiMA.

Les coûts ne sont pas répartis également entre les différentes catégories de centre de remise, les chapitres et les positions. Les « centres de remise moyens et appareils », « pharmacies » et « médecins » représentent près de 90% des coûts pour l'ensemble des années couvertes par la période étudiée. Les chapitres 14 « Appareils d'inhalation et de respirations », 15 « Aides pour l'incontinence », 21 « Appareils de mesure des états et des fonctions de l'organisme » et du chapitre 29 « Matériel de stomathérapie » représentent environ 75% et plus de la part des coûts de la LiMA entre 2016 et 2021. Le chapitre 14 représente à lui seul un peu plus du tiers des coûts de la LiMA (36,2%) en 2021. Les 15 positions avec les coûts les plus élevés en 2021 représentaient plus de 63,2% des coûts de la LiMA.

L'évaluation des 15 positions avec les coûts les plus élevés de la LiMA a montré que la position 14.11.02.00.2 est de loin la plus coûteuse, avec 12,1% des coûts totaux. C'est pourquoi, à titre de mesure immédiate, l'OFSP examine cette position en collaboration avec un groupe d'experts. En outre, un concept sur la révision périodique de la LiMA incluant une vérification régulière du respect des critères d'efficacité, d'adéquation et d'économie est en développement. Un rapport sur le monitorage de l'évolution des coûts dans le domaine de la LiMA sera élaboré tous les trois ans et une fiche d'information sur les coûts de la LiMA sera élaborée annuellement.

Les analyses plus détaillées au niveau des chapitres, sous-chapitres et positions ont permis de mettre en évidence l'ampleur des modifications en lien avec la révision de la LiMA. Ces analyses ont notamment permis de conclure que les variations des coûts observées ne sont pas toujours associées

à des révisions de MMR. Elles sont souvent le résultat de modifications structurelles survenues au cours de la révision de la LiMA.

Certaines variations importantes des coûts au niveau des chapitres, sous-chapitres et positions ont toutefois pu être corrélées avec des modifications de MMR. Pour les variations de coûts de moindre amplitude, l'hypothèse de l'augmentation des quantités reste cependant plus plausible.

L'absence d'analyses de l'évolution des quantités de prestations LiMA entre 2016 et 2021 en raison des incertitudes concernant la fiabilité des données constitue une faiblesse du monitorage de l'évolution des coûts. En effet, les données à disposition ne permettent pas de corrélérer les variations des quantités avec les variations de coûts et notamment, de mettre en relation l'évolution des coûts avec les changements démographiques (augmentation et vieillissement de la population) survenus au cours de cette période.

Enfin, la qualité des données reste un défi pour le monitorage de l'évolution des coûts des prestations de la LiMA. Le présent monitorage des coûts offre au mieux une estimation de la réalité.